

# ÉTUDE SUR LES RISQUES ENCOURUS SUR LES SITES ILLICITES



# SOMMAIRE

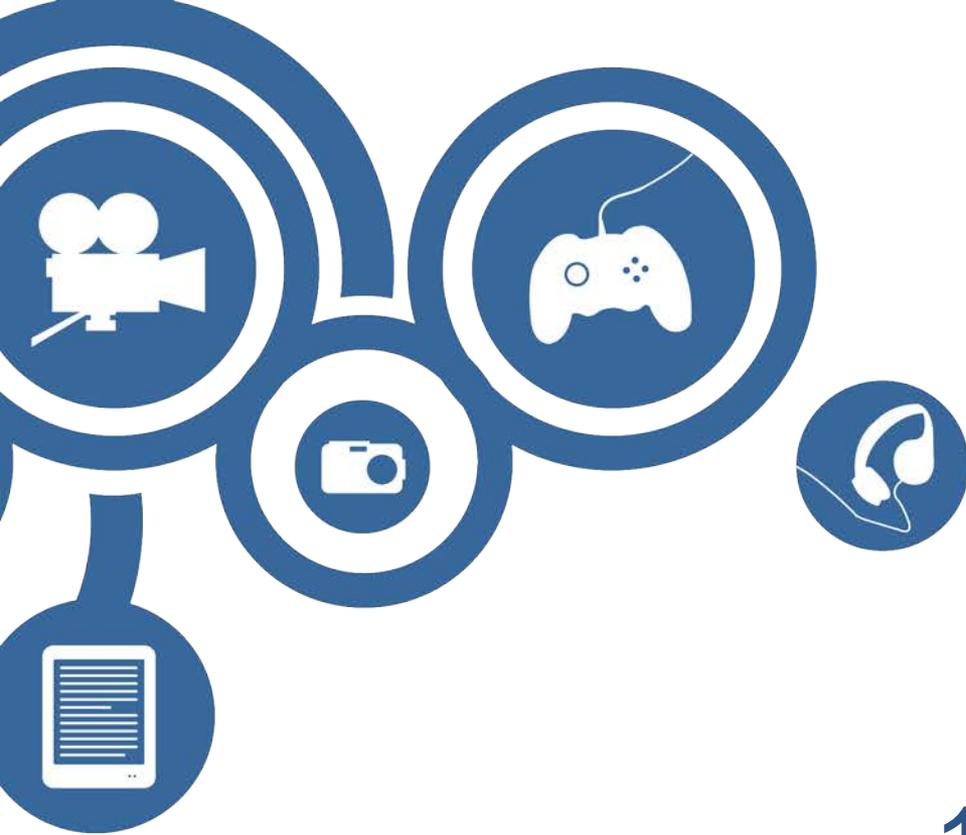
1 - CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE

2 - PRATIQUES GÉNÉRALES

3 - LA CONFRONTATION AUX RISQUES

4 - LA PERCEPTION DU RISQUE

5 - CONCLUSIONS



# 1 – CONTEXTE ET MÉTHODOLOGIE



## CONTEXTE ET OBJECTIFS

- Plusieurs cas de cyberattaques, vols de données, fuites de fichiers confidentiels ont nourri l'actualité ces derniers mois, sensibilisant aux enjeux de la sécurité sur Internet tant les institutions et entreprises que les internautes.
- Dans le cadre de ses missions légales, la Haute Autorité a souhaité évaluer la présence de ces risques sur les sites contrefaisants au droit d'auteur, par une étude en deux phases.
- Des travaux d'observation du *Web* sur 62 sites manifestement illicites ont abouti à une première évaluation des risques et désagréments que présente leur visite par les internautes.
- Sur l'ensemble des sites observés, couvrant les différents modes d'accès (*streaming*, pair-à-pair/*torrent*, téléchargement direct) et les différentes catégories de biens culturels (multi-catégories ou dédiés à un bien culturel particulier), 49 sites sur 62, soit 79 %, présentaient, au moment de l'observation, un risque potentiel pour la sécurité informatique des utilisateurs ou faisaient l'objet d'une alerte de sécurité auprès d'outils de recensement de sites potentiellement dangereux.



## CONTEXTE ET OBJECTIFS

- **L'Hadopi a souhaité compléter ces résultats en faisant appel à l'institut Ifop pour conduire une étude quantitative visant à évaluer dans quelle mesure les internautes consommateurs de biens culturels dématérialisés ont déjà été confrontés à des risques et désagréments lors de la fréquentation de sites diffusant des œuvres sous droits.**
- **Plus précisément, cette étude quantitative avait pour but de déterminer :**
  - Le niveau de risque perçu sur les plateformes illicites de consommation de biens culturels dématérialisés ;
  - Le niveau de connaissance de ces risques ;
  - La part d'internautes confrontés à ces types de risques et désagréments ;
  - La manière dont les internautes confrontés à ces risques ont réagi et les mesures éventuellement prises pour les éviter,
- **Ce sont les résultats de cette étude quantitative qui sont présentés dans ce rapport.**



# MÉTHODOLOGIE

Interrogation online @ Terrain réalisé du 25 janvier au 2 février 2017

Echantillon principal :  
1021 internautes de 15 ans et plus

Dont 282 consommateurs illicites

- Sur le profil des Internautes français, mis à jour à l'aide d'une étude de cadrage en janvier 2017.

Quotas

Sur-échantillon :  
516 consommateurs aux usages illicites

Au final, 798  
internautes aux  
pratiques illicites.

## INTERNAUTES FRANÇAIS

### SEXE

Un homme	51%
Une femme	49%

### AGE DU RÉPONDANT

15 à 24 ans	17%
25 à 34 ans	18%
35 à 49 ans	29%
50 ans et plus	36%

### PCS DU RÉPONDANT

PCS +	31%
PCS -	33%
Inactifs	36%

### RÉGION

Région Parisienne	21%
Province	79%

### AGGLOMÉRATION

Moins de 100 000 hab.	51%
Plus de 100 000 hab.	49%

### RÉGION

Paris	21%
Province	79%

### FRÉQUENCE DE CONNEXION

Plusieurs fois	80%
1 fois par jour ou presque	14%
Moins d'une fois par jour	6%

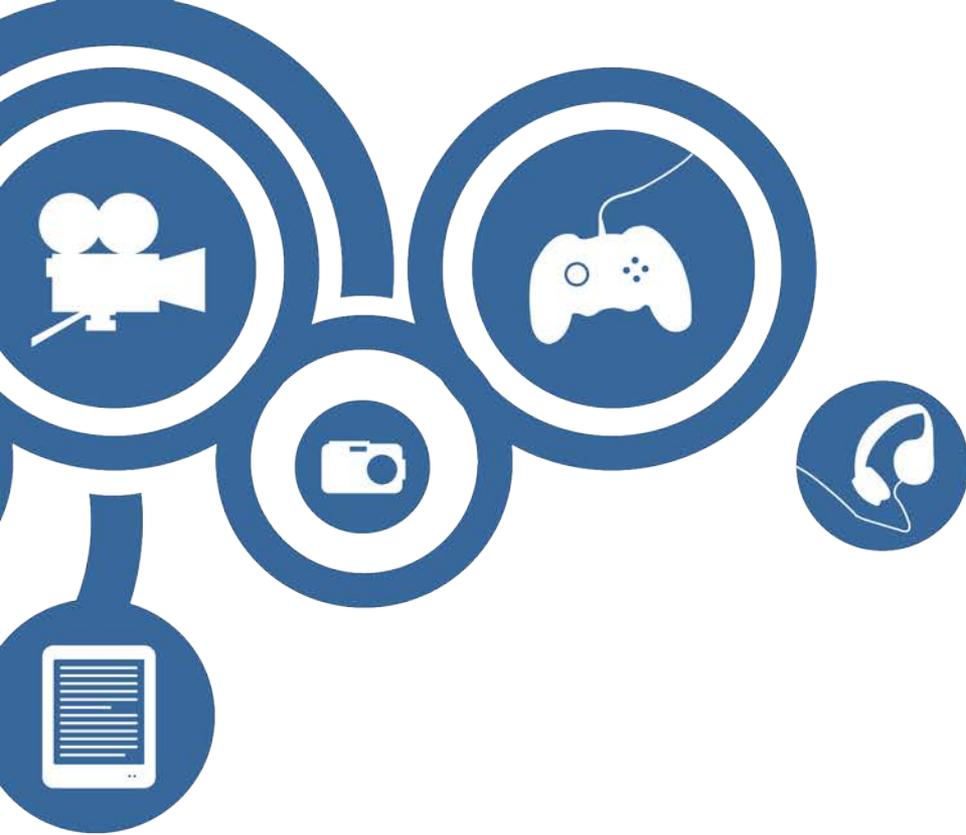


## DÉFINITION DES CIBLES ÉTUDIÉES

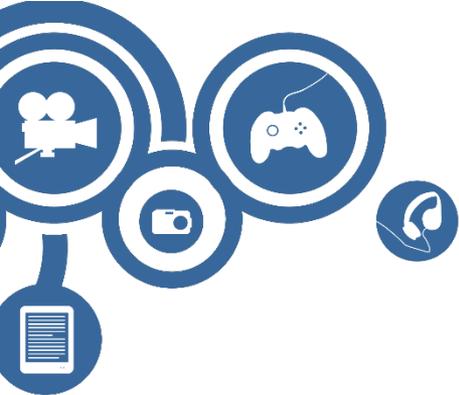
Les résultats de l'étude sont souvent présentés auprès des sous-populations suivantes qui segmentent l'ensemble de l'échantillon :

- **Non consommateurs (24%)** – 245 individus : ne consomment aucun produit culturel de manière dématérialisée.
- **Consommateurs toujours licites (35%)** – 359 individus : ont toujours consommé de manière exclusivement légale les produits culturels de manière dématérialisée.
- **Anciens illicites (13% et 10% depuis moins de 5 ans) – 106 individus\*** : ont consommé des produits culturels de manière illégale par le passé mais ont arrêté et consomment actuellement de manière licite.
- **Total consommateurs illicites (28%) – 798 individus\*** : consomment des produits culturels de manière illégale, soit de façon exclusivement illégale, soit en mixant pratiques légales et illégales.
  - **Illicites occasionnels (10%) – 276 individus\*** : consomment des produits culturels de manière illégale moins d'une fois tous les 2 mois.
  - **Illicites réguliers (18%) – 522 individus\*** : consomment des produits culturels de manière illégale au moins une fois tous les 2 mois.

*\*Cible sur-échantillonnée*



## 2 – PRATIQUES GÉNÉRALES



## 2.1 – La consommation illicite, surtout le fait des plus jeunes.

Les séries TV et les films, produits les plus touchés par ces pratiques.

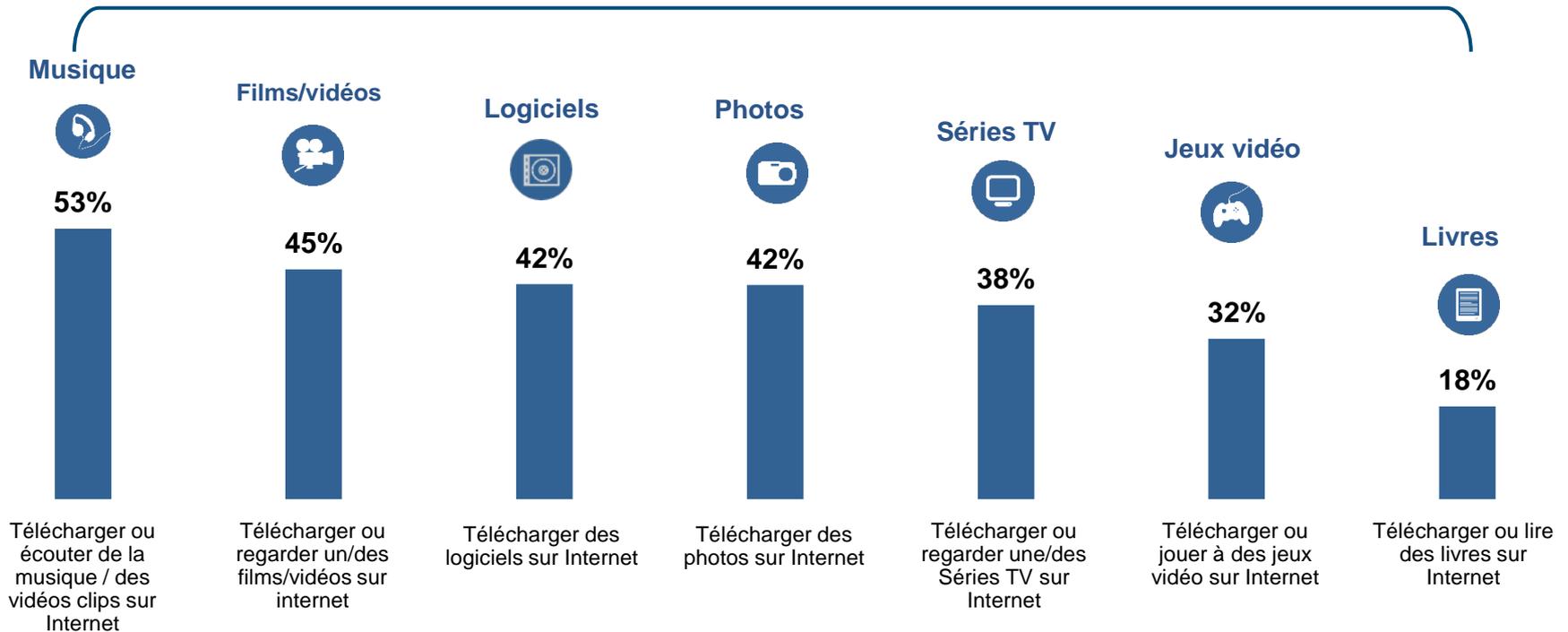


# PRODUITS CONSOMMÉS DE MANIÈRE DÉMATÉRIALISÉE SUR INTERNET

- La musique, bien culturel le plus consommé de manière dématérialisée.
- Les jeux vidéo et les livres, encore un peu moins concernés par ce mode de consommation.

Base : Ensemble - 1021 ind.

**76%** Des internautes ont consommé au moins un type de produits culturels dématérialisés au cours des 12 derniers mois



Q6 - Parmi les produits ou services culturels suivants, le(s)quel(s) avez-vous déjà personnellement consommé(s) de façon dématérialisée sur Internet, au cours des 12 derniers mois ?



# PRODUITS CONSOMMÉS DE MANIÈRE DÉMATÉRIALISÉE SUR INTERNET SELON LE PROFIL SOCIO DÉMOGRAPHIQUE

- Les moins de 35 ans sont les consommateurs les plus importants de produits culturels dématérialisés, et ce, quelle que soit la nature du produit.

	Ensemble Internaute 15 ans et +	Homme	Femme	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans & +	PCS +	PCS -	Inactifs	Paris	Province
		♂	♀	♂	♂	♂	♂	+	-	Ina	🗼	🇫🇷
Musique / Vidéos clips	53%	54%	53%	74%+	73%+	53%	34%-	61%+	50%	49%	60%	52%
Vidéos / films	45%	46%	44%	66%+	64%+	44%	27%-	52%+	44%	41%	54%+	43%
Logiciels	42%	49%	36%	50%+	52%+	43%	34%-	49%	38%	42%	52%v	40%
Photos	42%	43%	42%	53%+	54%+	40%	33%-	48%	42%	38%	51%+	40%
Séries TV	38%	36%	41%	62%+	58%+	36%	19%-	41%	39%	36%	48%+	36%
Jeux vidéo	32%	36%	28%	40%+	48%+	37%	15%-	37%	34%	24%	39%	30%
Livres	18%	18%	19%	20%+	31%+	21%	9%-	25%+	16%	15%	24%	17%
<b>Au moins un bien culturel consommé</b>	<b>76%</b>	<b>78%</b>	<b>74%</b>	<b>91%+</b>	<b>89%+</b>	<b>76%</b>	<b>63%-</b>	<b>81%</b>	<b>73%</b>	<b>75%</b>	<b>84%</b>	<b>74%</b>

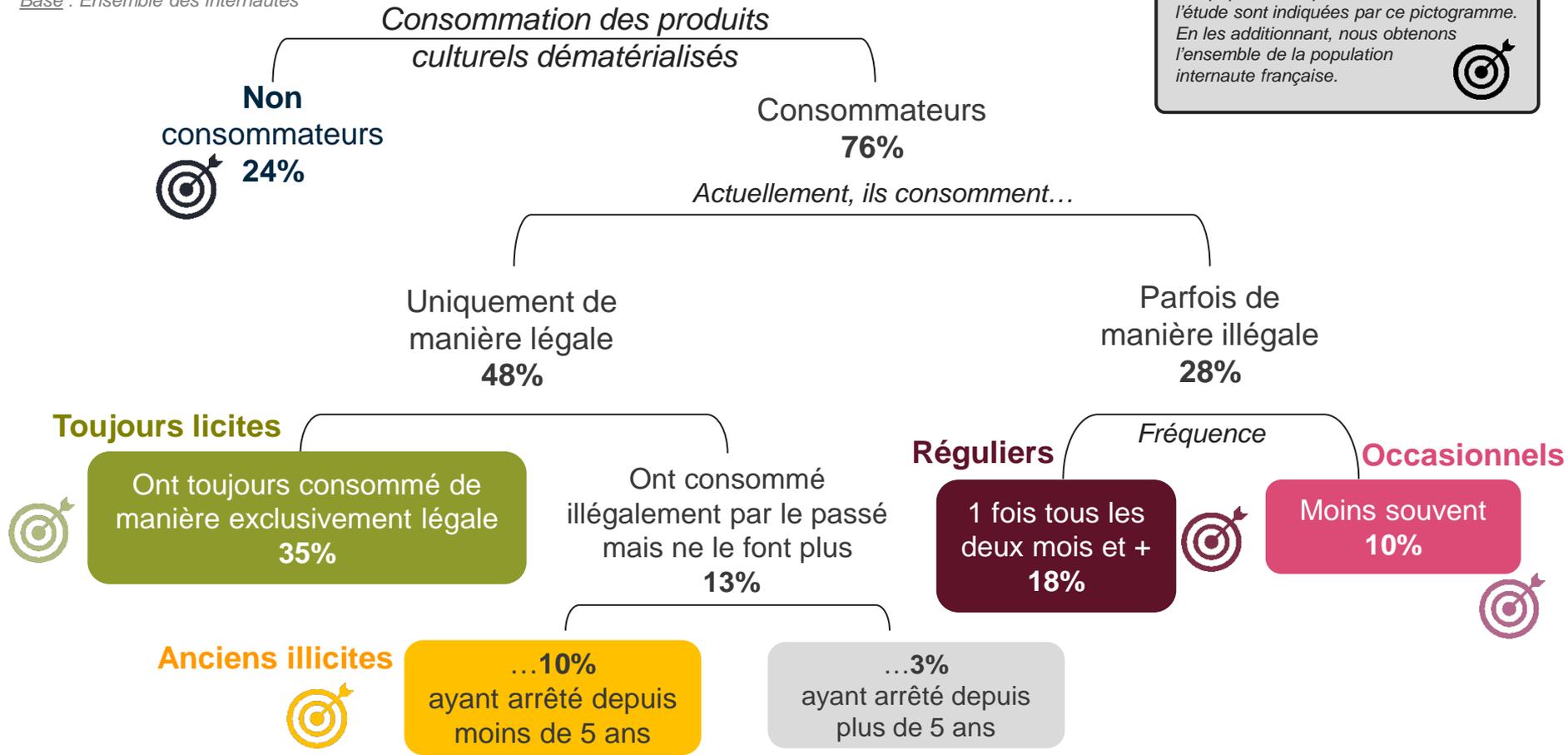
+ / - : écart significativement supérieur / inférieur à 95% à l'ensemble des internautes



# DÉFINITION DES CIBLES ÉTUDIÉES SELON LA NATURE DE LEUR CONSOMMATION (LICITE/ ILLICITE) :

Base : Ensemble des internautes

Les populations que nous étudierons dans l'étude sont indiquées par ce pictogramme. En les additionnant, nous obtenons l'ensemble de la population internaute française.

Q- Et à quelle fréquence diriez-vous que vous consommez des produits culturels de manière illégale sur Internet ?

Q- Par le passé, vous est-il déjà arrivé de consommer, sur Internet, des biens culturels de manière illégale ?

Q- A quand remonte la dernière fois que vous avez consommé sur Internet de manière illégale ?

Q- Globalement, lorsque vous consommez sur Internet de la musique, des vidéos, des jeux vidéo, des livres, des séries TV, des photos ou des logiciels, diriez-vous que vous le faites :



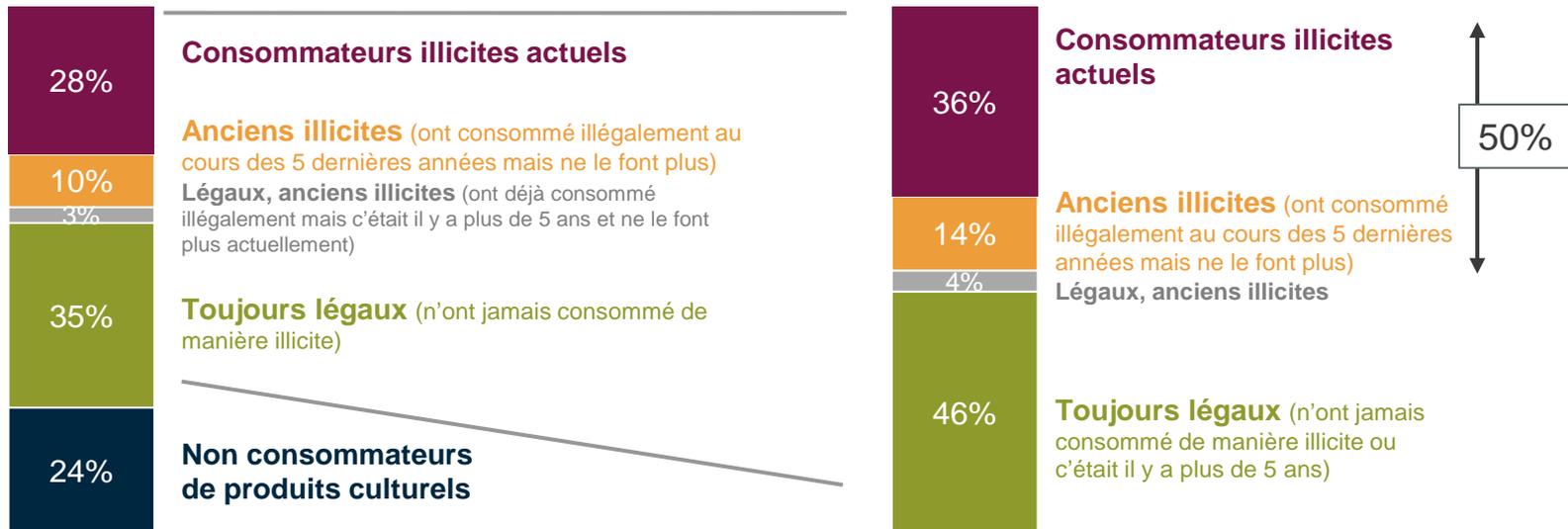
# SEGMENTATION DES CONSOMMATEURS SELON LA LICÉITÉ DE LEUR CONSOMMATION

- Plus d'un quart des internautes déclarent consommer des produits culturels de manière illicite sur Internet. 18% le font de manière fréquente. Au total, ils sont 38% à avoir ce type de pratiques actuellement ou à les avoir eu par le passé.
- Sur la base des consommateurs de produits culturels sur Internet, c'est finalement la moitié qui déclare avoir déjà eu recours à des méthodes illicites.

Rappel auprès de l'ensemble des internautes



Après des consommateurs de produits culturels (76% des internautes)



Q- Globalement, lorsque vous consommez sur Internet de la musique, des vidéos, des jeux vidéo, des livres, des séries TV, des photos ou des logiciels, diriez-vous que vous le faites : Généralement de manière légale même s'il peut m'arriver de le faire de manière illégale / Autant de manière légale qu'illégale / Généralement de manière illégale même s'il peut m'arriver de le faire de manière légale / Uniquement de manière illégale

Q- Et à quelle fréquence diriez-vous que vous consommez des produits culturels de manière illégale sur Internet ?

Q- Par le passé, vous est-il déjà arrivé de consommer, sur Internet, des biens culturels de manière illégale ?

Q- A quand remonte la dernière fois que vous avez consommé sur Internet de la musique, des vidéos, des jeux vidéo, des livres, des séries TV, des photos ou des logiciels de manière illégale ?



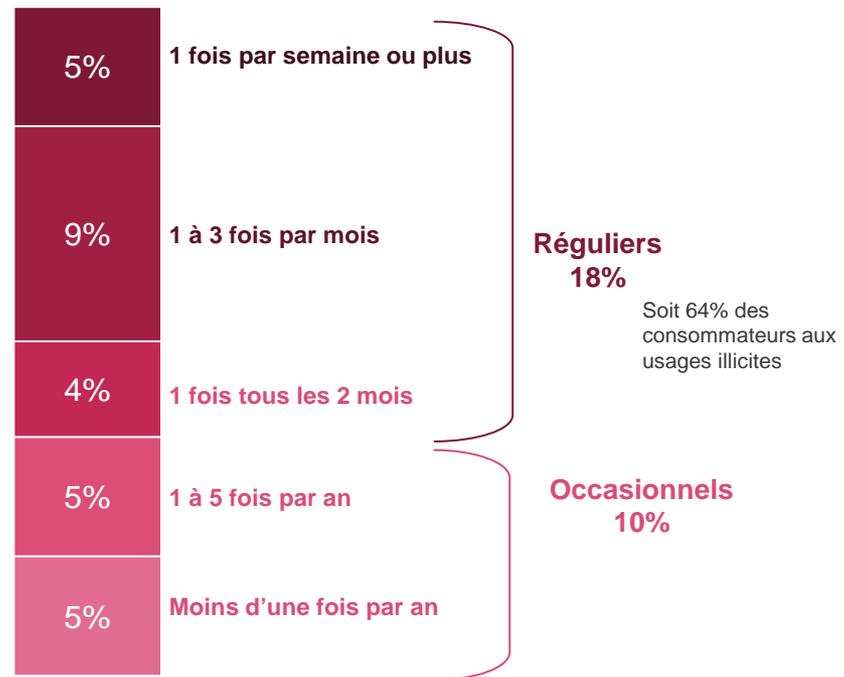
# DÉTAIL DE LA FRÉQUENCE DE CONSOMMATION DE MANIÈRE ILLICITE

- Parmi les consommateurs qui ont recours à de la consommation illicite, les 2/3 le font sur des bases fréquentes.

\* Base : Ensemble des internautes

**72%** de consommateurs aux usages **exclusivement licites** ou de **non consommateurs**

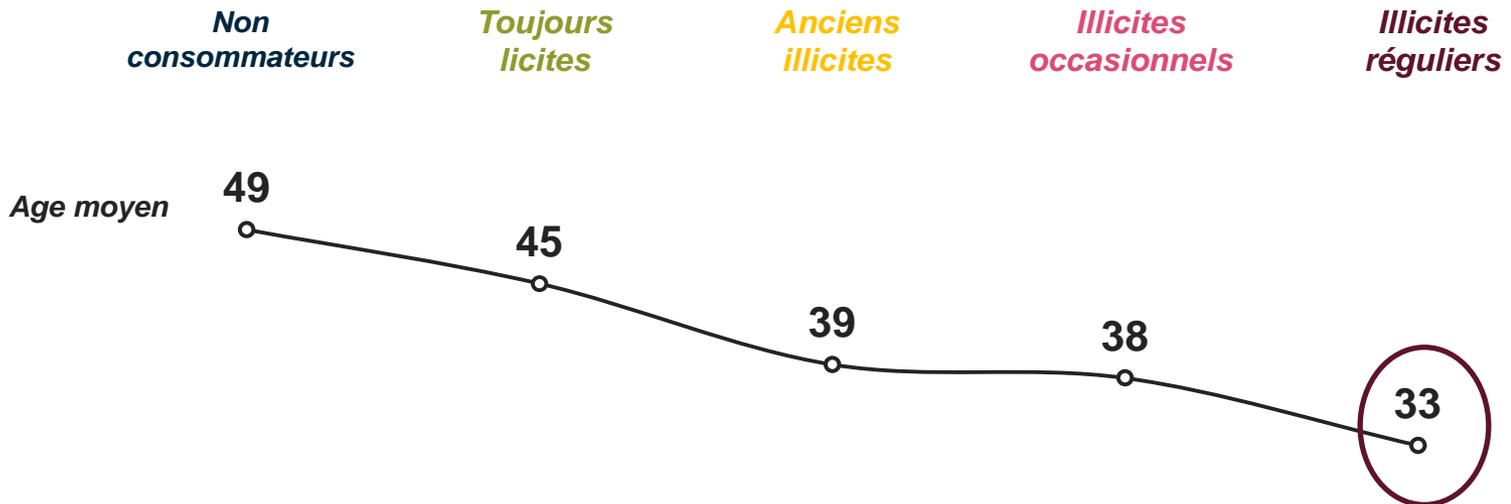
**28%** des internautes consomment actuellement des produits culturels dématérialisés de façon illicite



Q- Et à quelle fréquence diriez-vous que vous consommez des produits culturels de manière illégale sur Internet ?



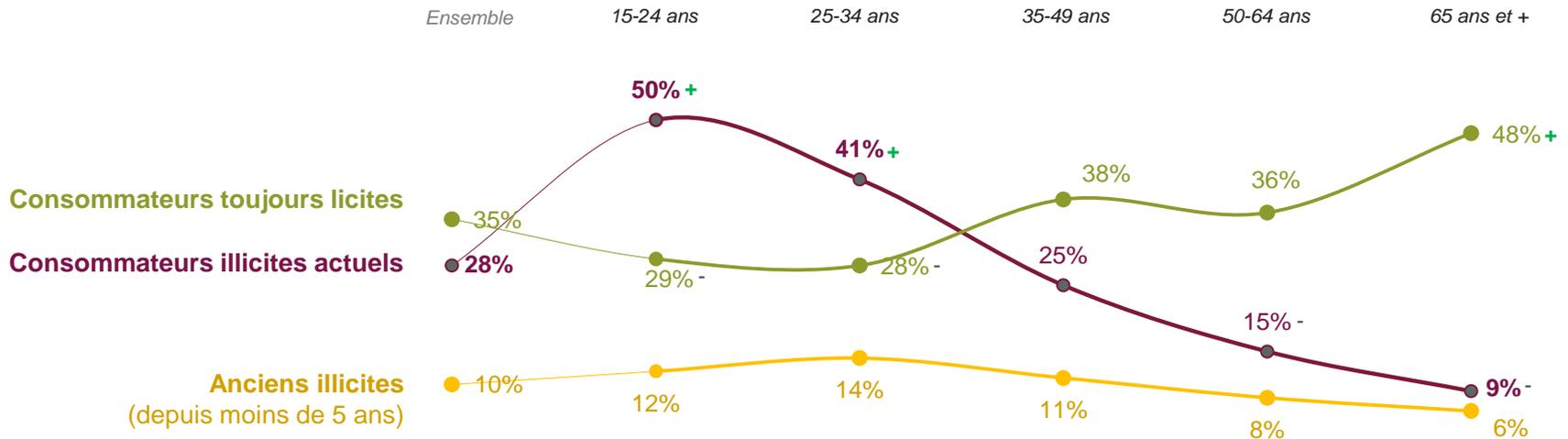
# AGE MOYEN DES CONSOMMATEURS SELON LA NATURE DE LEUR CONSOMMATION





# NATURE DE LA CONSOMMATION SELON L'AGE DU REpondANT

- La consommation illicite est clairement l'apanage des plus jeunes générations (15-34 ans). Les 25-34 ans semblent à un moment charnière de leurs pratiques: ils ne sont « plus que » 41% à déclarer des pratiques illicites (vs. 50% pour les 15-24 ans) et 14% d'entre eux disent avoir abandonné ces pratiques (vs; 10% pour l'ensemble de l'échantillon).



+ / - : écart significativement supérieur / inférieur à 95% à l'ensemble des internautes



# PROFIL DES CONSOMMATEURS SELON LA LICÉITÉ DE LEUR COMPORTEMENT

- Les consommateurs illicites les plus assidus se démarquent par leur âge : ils sont majoritairement constitués de personnes âgées de moins de 34 ans. Ils sont également plus urbains et parisiens que la moyenne des consommateurs.

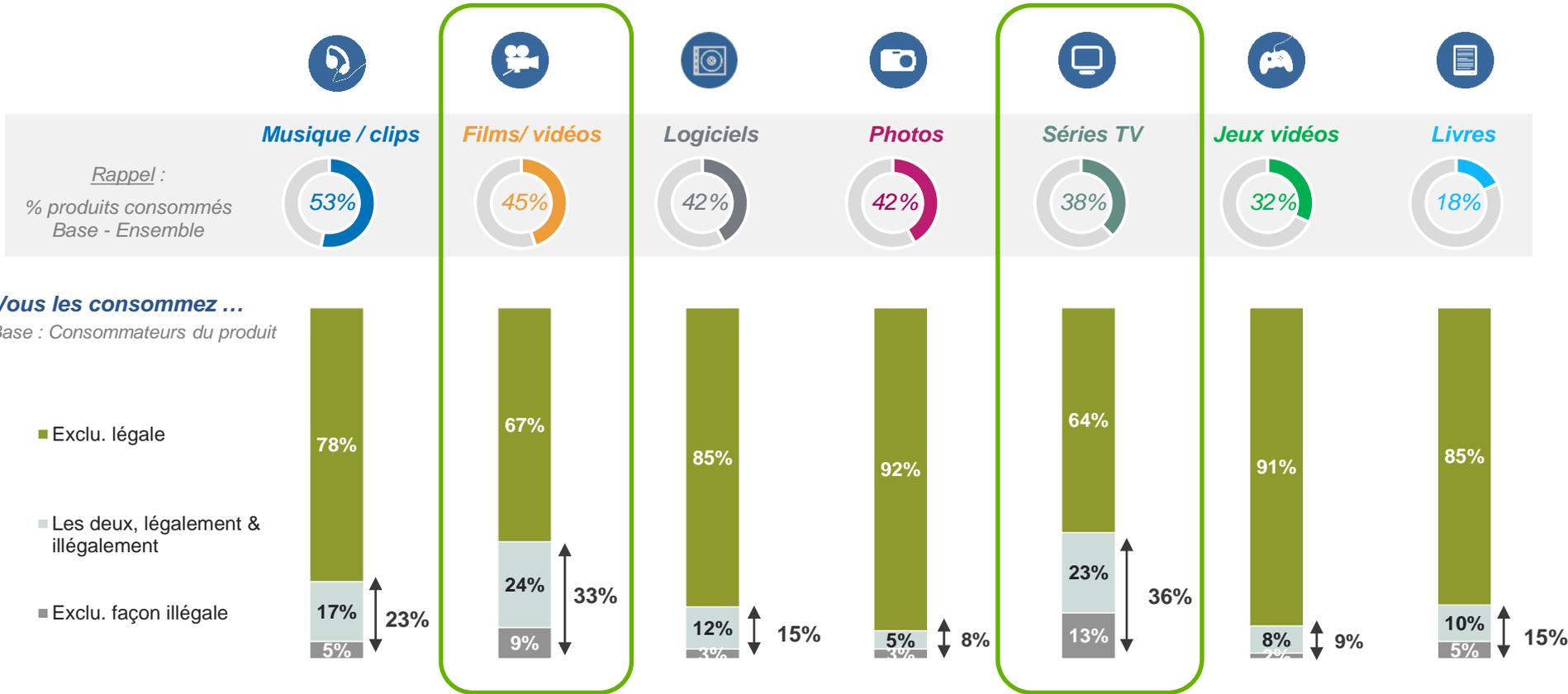
	Ensemble	Consommateurs de produits dématérialisés	Toujours légaux	Ont consommé illégalement mais ont arrêté depuis moins de 5 ans	Total illicites actuels	Illicites occasionnels	Illicites réguliers
Base :	(100%)	(76%)	(35%)	(10%)	(28%)	(10%)	(18%)
Homme	51%	52%	49%	62%	54%	50%	56%
Femme	49%	48%	51%	38%	46%	50%	44%
<b>ST 15-34</b>	<b>35%</b>	<b>41%</b>	<b>29%</b>	<b>44%</b>	<b>57%</b>	<b>45%</b>	<b>63%</b>
15-24 ans	17%	20%	14%	19%	30%	26%	32%
25-34 ans	18%	21%	15%	25%	27%	19%	31%
35-49 ans	29%	29%	32%	30%	26%	28%	25%
<b>ST 50 ans et +</b>	<b>36%</b>	<b>30%</b>	<b>40%</b>	<b>27%</b>	<b>17%</b>	<b>26%</b>	<b>12%</b>
50-64 ans	26%	21%	26%	21%	14%	22%	10%
65 ans et plus	10%	9%	13%	6%	3%	5%	2%
Région parisienne	21%	23%	19%	21%	28%	25%	30%
Province	79%	77%	81%	79%	72%	75%	70%
CSP+	31%	33%	29%	38%	38%	38%	38%
CSP-	33%	32%	31%	39%	27%	24%	29%
Inactifs	36%	35%	39%	23%	35%	38%	34%
Moins de 100 000 hab.	51%	49%	54%	47%	42%	42%	42%
Plus de 100 000 hab.	49%	51%	46%	53%	58%	58%	58%

Sont encadrés les chiffres significativement supérieurs à ceux de la colonne « consommateurs »



# NATURE DE LA CONSOMMATION DES DIFFÉRENTS PRODUITS

- Les séries TV, les films/ vidéos et la musique sont les trois catégories les plus touchées par la consommation illicite.

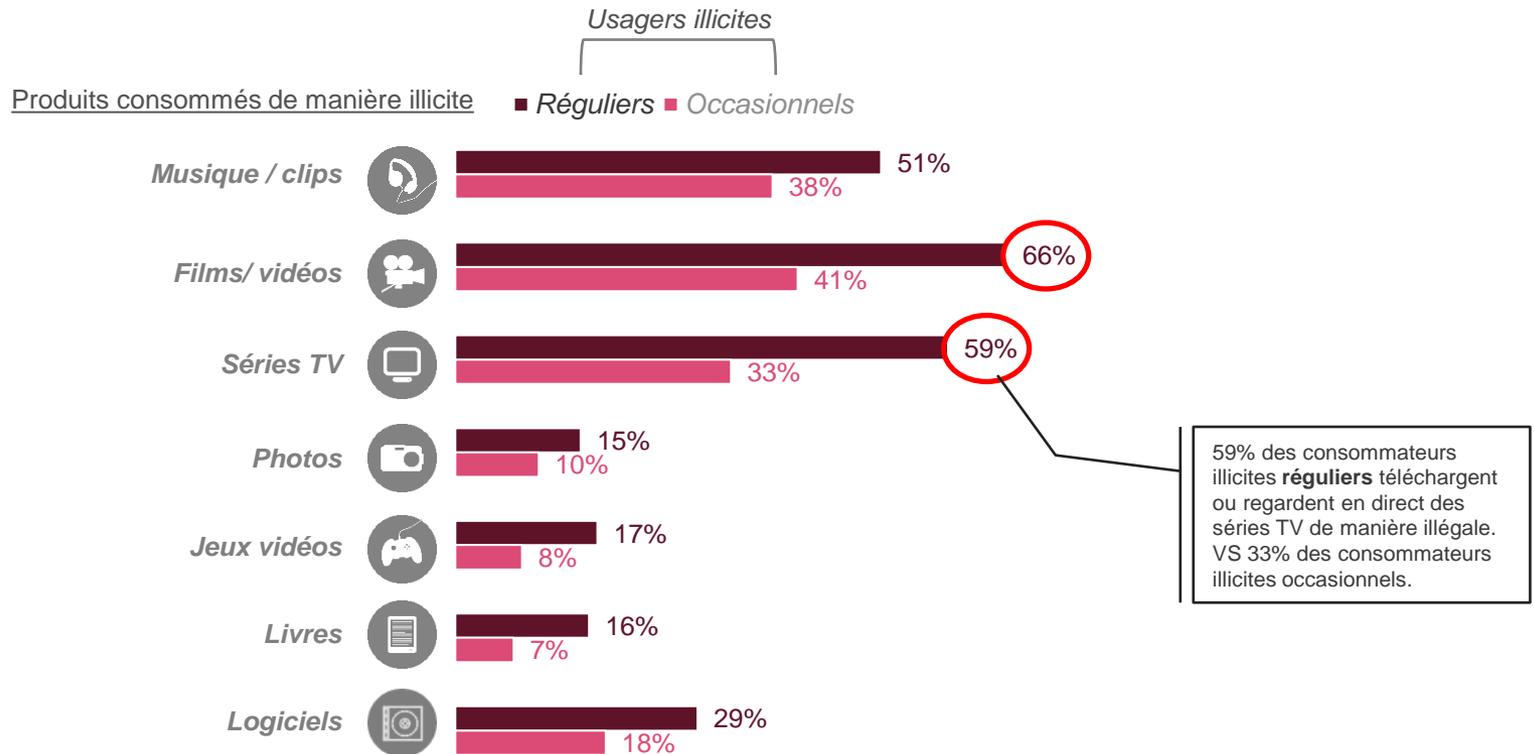


Q - Plus précisément, pour chacun des produits ou services culturels suivants, diriez-vous que vous les consommez...

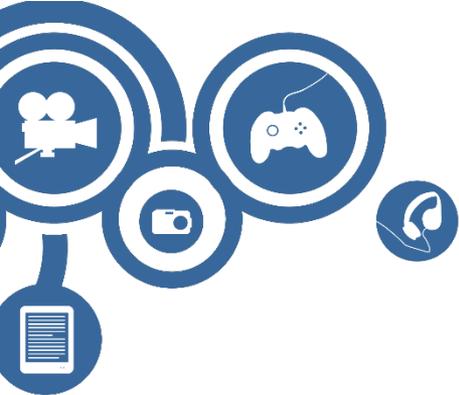


# PRODUITS CONSOMMÉS SELON LA FRÉQUENCE DES PRATIQUES ILLICITES

- La forte consommation illícite de films et de séries TV est ce qui caractérise les consommateurs aux usages illícites les plus assidus.



Q - Plus précisément, pour chacun des produits ou services culturels suivants, diriez-vous que vous les consommez...



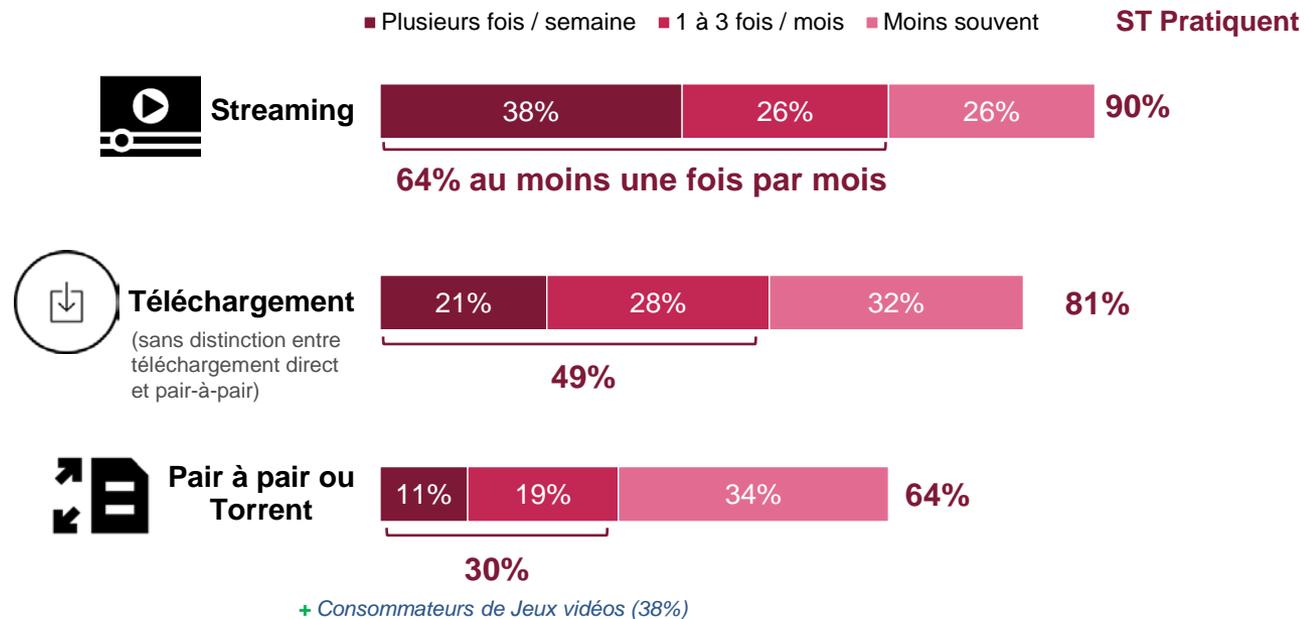
## 2.2 – Des techniques de consommation illicite différentes selon l'âge des internautes.



# PRATIQUES ILLICITES UTILISÉES

- Le *streaming* est la pratique dominante pour consommer des produits culturels de manière illicite.
- Le téléchargement (tous modes confondus) est une pratique également très répandue mais moins fréquente. Le pair-à-pair/ *torrent* est pratiqué de manière moins fréquente encore : il est utilisé de manière régulière par 30% des consommateurs illicites, alors que 64% utilisent ce mode d'accès.

Base : Consommateurs illégaux - 798 ind.



+ / - : écart significativement supérieur / inférieur à 95% à l'ensemble

Q - Lorsque vous consommez des produits culturels de manière illégale sur Internet, à quelle fréquence faites-vous...

Q - Vous arrive-t-il d'utiliser le téléchargement en pair à pair ou torrent (en utilisant par exemple Cpasbien, BitTorrent, eMule...)?

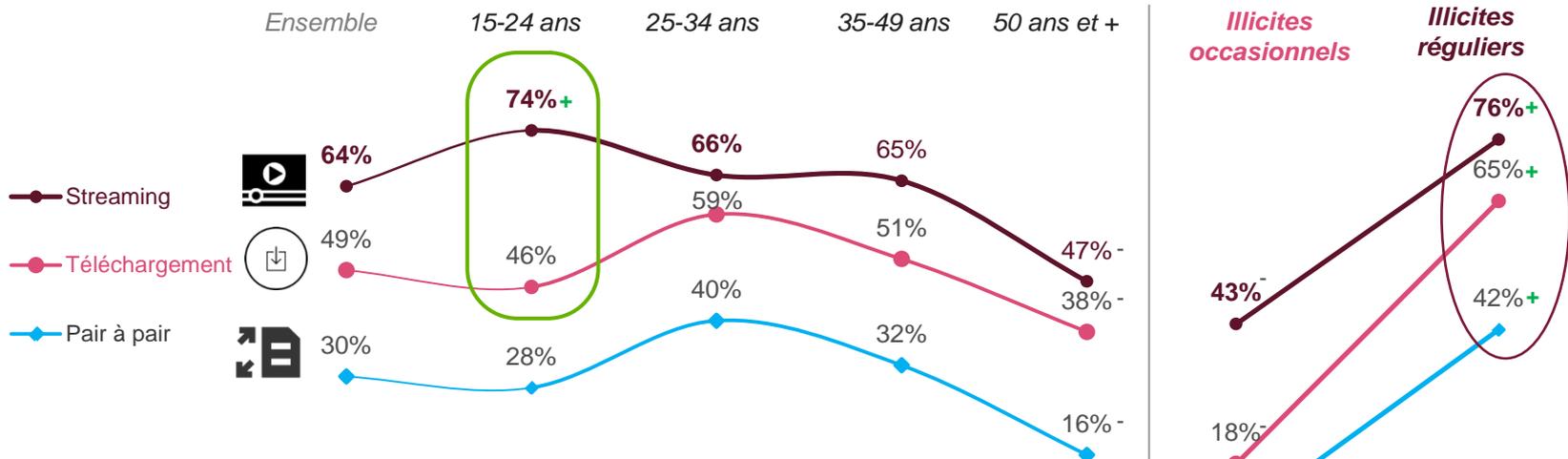


# NATURE DE LA CONSOMMATION ILLICITE SELON L'AGE ET LA FRÉQUENCE DE CONSOMMATION ILLICITE

- Différences de pratiques selon les générations : les 15-24 ans se tournent assez nettement vers le *streaming* tandis que les 25-34 ans sont plus consommateurs de téléchargement (tous modes confondus) ou plus spécifiquement de pair-à-pair. Au-delà de 35 ans, l'intensité des pratiques s'estompe quelque peu.

Base : Consommateurs illégaux - 798 ind.

Au moins une fois par mois



NB: pour le téléchargement, il n'est pas distingué entre téléchargement direct et pair-à-pair.

+ / - : écart significativement supérieur / inférieur à 95% à l'ensemble

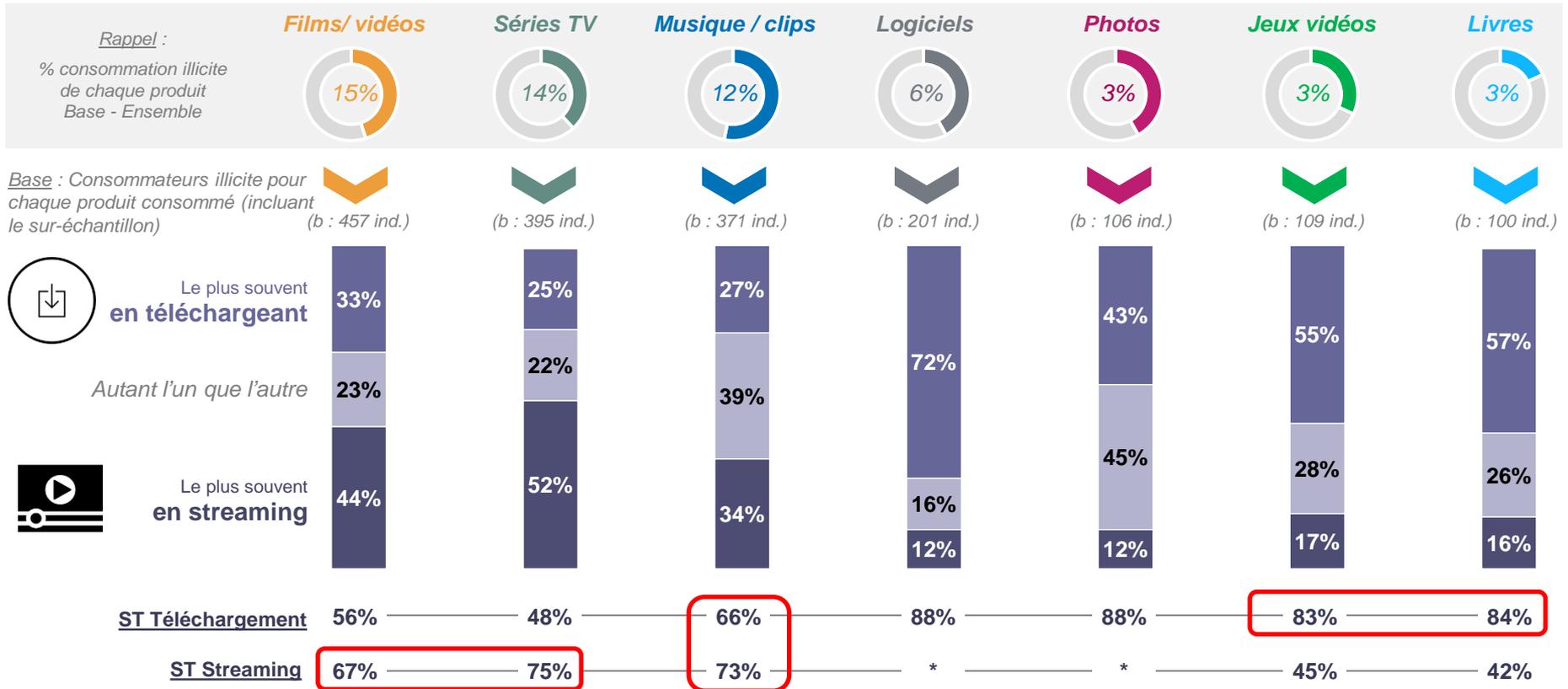
Q - Lorsque vous consommez des produits culturels de manière illégale sur Internet, à quelle fréquence faites-vous...

Q - Vous arrive-t-il d'utiliser le téléchargement en pair à pair ou torrent (en utilisant par exemple Cpasbien, BitTorrent, eMule...)?



# PRATIQUES DE CONSOMMATION ILLICITE

- Les méthodes de consommation illicites sont variées selon les produits. Les films/vidéos, les séries TV se consomment le plus souvent en *streaming* alors que les logiciels, les photos, les jeux vidéo et les livres le sont plus fréquemment *via* un téléchargement. La musique est, elle, à l'équilibre entre ces deux modes de consommation.

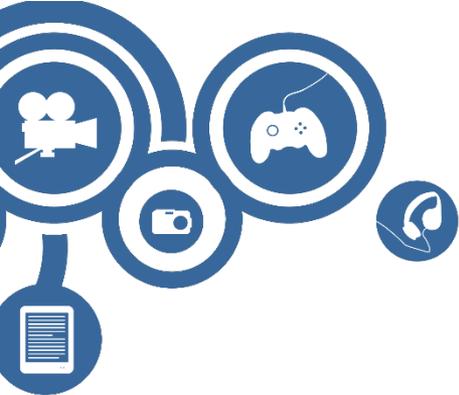


Q - Comment consommez-vous ces produits culturels de manière illégale sur Internet ?

\* : Pour les logiciels et photos, la question a été posée à des consommateurs en téléchargement uniquement.



## 3 – LA CONFRONTATION AUX RISQUES



## 3.1 – Des risques bien connus des internautes



# CONNAISSANCE DES MENACES SUR INTERNET

- Dans leur ensemble, les internautes déclarent connaître l'existence des nuisances et préjudices recensés sur Internet.

Base : Ensemble - 1021 ind.

## Nuisances

**Affichage de faux messages alarmants** pour vous inciter à acheter ou à installer, ex. un outil d'amélioration de performances ou un antivirus inutiles ou à des prix démesurés

**96%**

**Augmentation importante de courriers indésirables** (spams) reçus dans votre boîte mail après avoir laissé votre adresse sur un site

**95%**

**Ralentissement soudain** de votre appareil informatique lié à l'infection présumée par un virus ou un logiciel malveillant

**94%**

**Apparition de publicités destinées à des publics adultes** (contenus pornographiques, sites de jeux) lors de votre navigation sur Internet

**94%**

**Apparition importante et soudaine de nombreuses publicités** s'affichant lors de votre navigation

**94%**

**Une modification des réglages par défaut de votre navigateur** contre votre volonté

**86%**

## Préjudices

**Perte d'argent à la suite d'un vol de vos coordonnées bancaires** ou d'une usurpation de vos moyens de paiement

**94%**

**Vous faire usurper votre identité** sur un site ou service nécessitant un compte utilisateur (réseau social, site de jeux...)

**93%**

**Etre victime d'une arnaque** consistant à souscrire un abonnement non désiré après avoir répondu à un formulaire prétexte

**92%**

**Achat, à votre insu, de produits ou prestations** avec les identifiants de votre compte sur un site marchand

**91%**

**Utilisation à votre insu de votre boîte mail** qui se met à envoyer des mails non sollicités (spams) à vos contacts sans votre consentement

**88%**

**Ne plus réussir à accéder à vos fichiers personnels** (ils ne s'ouvrent plus ou sont illisibles) et devoir payer pour les récupérer

**80%**

## % ST Connait

Q - Voici une liste de préjudices ou nuisances auxquels vous pouvez être confrontés en navigant sur Internet. Pour chacun de ces risques, indiquez si ça vous est arrivé une fois, plusieurs fois, si vous connaissiez ce risque sans y avoir été confronté ou si vous ne saviez pas que ça pouvait arriver.



# PRÉJUDICES OU NUISANCES SUBIS SUR INTERNET

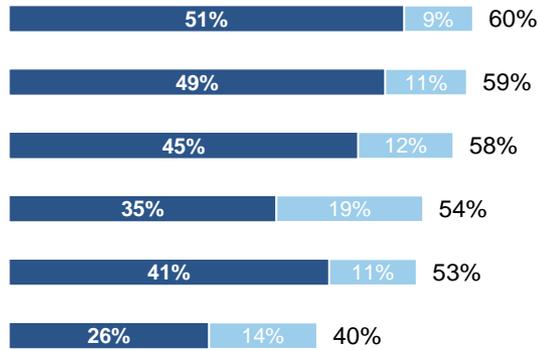
- Les nuisances que peuvent constituer l'apparition intempestive de publicités, la réception de spams ou l'affichage de faux messages d'alerte ont été expérimentées par une large majorité d'internautes.
- La confrontation à un véritable préjudice (arnaque, usurpation d'identité...) est plus rare mais aurait tout de même concerné 41% des internautes.

Base : Ensemble - 1021 ind.

## Nuisances

- Augmentation importante de courriers indésirables (spams) reçus dans votre boîte mail après avoir laissé votre adresse sur un site
- Affichage de faux messages alarmants pour vous inciter à acheter ou à installer, ex. un outil d'amélioration de performances ou un antivirus inutiles ou à des prix démesurés
- Apparition importante et soudaine de nombreuses publicités s'affichant lors de votre navigation
- Ralentissement soudain de votre appareil informatique lié à l'infection présumée par un virus ou un logiciel malveillant
- Apparition de publicités destinées à des publics adultes (contenus pornographiques, sites de jeux) lors de votre navigation sur Internet
- Une modification des réglages par défaut de votre navigateur contre votre volonté

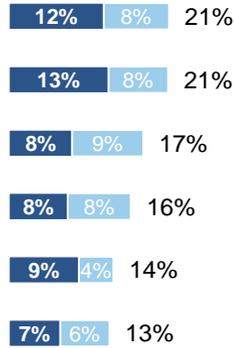
■ Déjà arrivé plusieurs fois ■ Déjà arrivé une fois % **ST C'est arrivé**



**83%** ont déjà subi au moins une nuisance  
76% plusieurs fois

## Préjudices

- Etre victime d'une arnaque consistant à souscrire un abonnement non désiré après avoir répondu à un formulaire prétexte (ex. gagner un cadeau, ou faux sondage)
- Utilisation à votre insu de votre boîte mail qui se met à envoyer des mails non sollicités (spams) à vos contacts sans votre consentement
- Perte d'argent à la suite d'un vol de vos coordonnées bancaires ou d'une usurpation de vos moyens de paiement
- Vous faire usurper votre identité sur un site ou service nécessitant un compte utilisateur (réseau social, site de jeux...)
- Ne plus réussir à accéder à vos fichiers personnels (ils ne s'ouvrent plus ou sont illisibles) et devoir payer pour les récupérer
- Achat, à votre insu, de produits ou prestations avec les identifiants de votre compte sur un site marchand



**41%** ont déjà subi au moins un préjudice  
25% plusieurs fois

Q - Voici une liste de préjudices ou nuisances auxquels vous pouvez être confrontés en navigant sur Internet. Pour chacun de ces risques, indiquez si ça vous est arrivé une fois, plusieurs fois, si vous connaissiez ce risque sans y avoir été confronté ou si vous ne saviez pas que ça pouvait arriver.

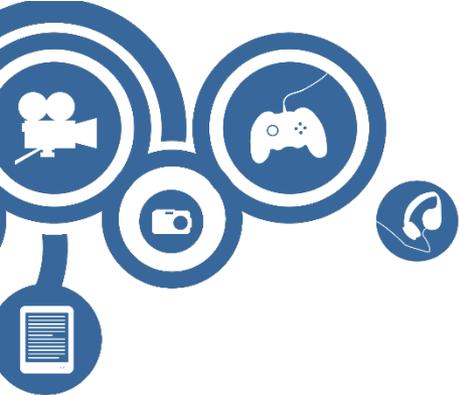


# PROFIL DES INTERNAUTES AYANT SUBI UNE NUISANCE OU UN PREJUDICE SUR INTERNET

- Pas de profil socio démographique très marqué pour les exposés aux préjudices et aux risques. Simplement une légère tendance masculine et 25-34 ans.

	<i>Ensemble</i>	Total internautes ayant subi une nuisance	Plusieurs fois exposés à des nuisances	Une seule fois exposés à des nuisances	Total internautes ayant subi un préjudice	Plusieurs fois exposés à des préjudices	Une seule fois exposés à des préjudices
<i>Base :</i>	<b>(100%)</b>	<b>(83%)</b>	<b>(76%)</b>	<b>(7%)</b>	<b>(41%)</b>	<b>(25%)</b>	<b>(16%)</b>
Homme	51%	51%	51%	<b>50%</b>	56%	<b>57%</b>	54%
Femme	49%	49%	49%	50%	44%	43%	46%
<b>ST 15-34</b>	<b>35%</b>	<b>34%</b>	<b>35%</b>	<b>33%</b>	<b>35%</b>	<b>39%</b>	<b>31%</b>
15-24 ans	17%	17%	17%	17%	15%	16%	14%
25-34 ans	18%	18%	18%	16%	20%	<b>23%</b>	17%
35-49 ans	29%	28%	28%	24%	29%	30%	28%
<b>ST 50 ans et +</b>	<b>36%</b>	<b>38%</b>	<b>37%</b>	<b>43%</b>	<b>35%</b>	<b>31%</b>	<b>42%</b>
50-64 ans	26%	26%	26%	32%	24%	21%	29%
65 ans et plus	10%	12%	<b>12%</b>	11%	12%	11%	13%
Région parisienne	21%	20%	21%	14%	23%	24%	<b>21%</b>
Province	<b>79%</b>	<b>80%</b>	<b>79%</b>	<b>86%</b>	<b>77%</b>	<b>76%</b>	<b>79%</b>
CSP+	31%	31%	31%	<b>32%</b>	31%	32%	29%
CSP-	33%	32%	32%	<b>33%</b>	34%	35%	31%
Inactifs	36%	37%	37%	35%	36%	33%	40%
Moins de 100 000 hab.	51%	52%	52%	53%	51%	52%	49%
Plus de 100 000 hab.	49%	48%	48%	47%	49%	48%	<b>51%</b>

   Supérieur, en tendance (à 90%), à l'ensemble des internautes

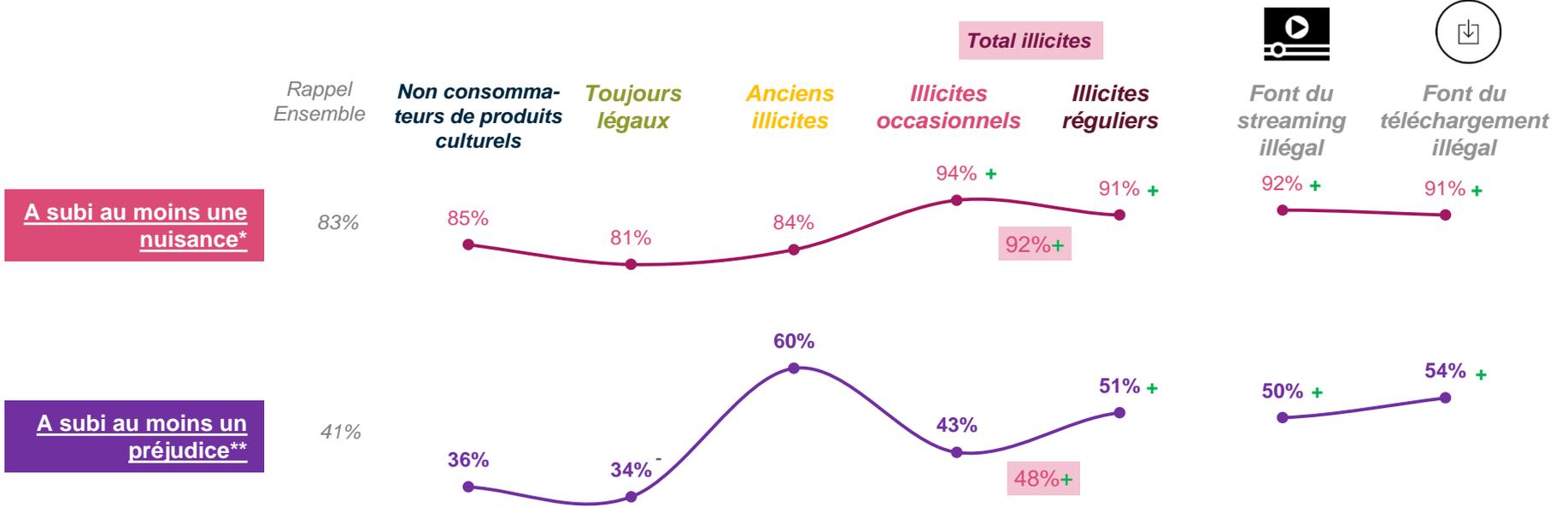


## 3.2 – Les consommateurs illicites sont les plus exposés aux risques sur Internet.



# PROPENSION A SUBIR DES PRÉJUDICES SELON LA NATURE DE SA CONSOMMATION

- Les non consommateurs de produits culturels et les consommateurs aux usages légaux sont ceux qui ont été les plus épargnés par des préjudices sur Internet.
- Les consommateurs de produits culturels qui ont cessé leurs pratiques illicites sont ceux qui comptent le plus de victimes de ce type de menace.
- Les consommateurs illicites actuels ont été également parmi les plus impactés, notamment ceux qui ont recours à du téléchargement de produits culturels.



+ / - : écart significativement supérieur / inférieur à 95% à l'ensemble

\*\* **Rappel – Liste des préjudices** : Etre victime d'une arnaque / Utilisation à votre insu de votre boîte mail qui se met à envoyer des mails non sollicités / Perte d'argent à la suite d'un vol de vos coordonnées bancaires / Vous faire usurper votre identité / Ne plus réussir à accéder à vos fichiers personnels / Achat, à votre insu,

\* **Rappel – Liste des nuisances** : Augmentation importante de courriers indésirables / Affichage de faux messages alarmants pour vous inciter à acheter / Apparition importante et soudaine de nombreuses publicités / Ralentissement soudain de votre appareil informatique / Apparition de publicités destinées à des publics adultes / Une modification des réglages par défaut de votre navigateur

Q - Voici une liste de préjudices ou nuisances auxquels vous pouvez être confrontés en navigant sur Internet. Pour chacun de ces risques, indiquez si ça vous est arrivé une fois, plusieurs fois, si vous connaissiez ce risque sans y avoir été confronté ou si vous ne saviez pas que ça pouvait arriver.



# NUISANCES SUBIES SUR INTERNET SELON LA NATURE DE SA CONSOMMATION

- Quel que soit leur comportement sur Internet, les internautes ont été le plus souvent exposés à au moins un type de nuisance.
- Le nombre de ces nuisances apparaît cependant plus important dès lors qu'ils ont des pratiques illégales.

	Consom- mateurs <small>(778 ind.,)</small>	Toujours légaux <small>(359 ind.)</small>	Anciens illicites depuis - de 5 ans <small>(106 ind.)</small>	Illégaux occasionnels <small>(276 ind.)</small>	Illégaux réguliers <small>(522 ind.)</small>	TOTAL illicites <small>(798 ind.)</small>	Non consom- mateurs <small>(243 ind.)</small>
<b>ST Au moins une <u>nuisance</u></b>	<b>85%</b>	<b>81%</b>	<b>84%</b>	<b>94%+</b>	<b>91%+</b>	<b>92%+</b>	<b>73%-</b>
Augmentation importante de courriers indésirables (spams) reçus dans votre boîte mail après avoir laissé votre adresse sur un site	64%	59%	60%	75%+	67%+	70%+	48%-
Affichage de faux messages alarmants pour vous inciter à acheter ou à installer, des produits inutiles à des prix démesurés	64%	60%	60%	70%+	72%+	71%+	45%-
Apparition importante et soudaine de nombreuses publicités s'affichant lors de votre navigation	61%	56%	66%	68%+	68%+	68%+	47%-
Apparition de publicités destinées à des publics adultes lors de votre navigation sur Internet	58%+	49%	67%+	68%+	70%+	69%+	35%-
Ralentissement soudain de votre appareil informatique lié à l'infection présumée par un virus ou un logiciel malveillant	56%	50%	61%	63%+	61%+	62%+	44%-
Une modification des réglages par défaut de votre navigateur contre votre volonté	42%	35%	52%	43%	51%	48%+	32%

+ / - : écart significativement supérieur / inférieur à 95% à l'ensemble des internautes

Q - Voici une liste de préjudices ou nuisances auxquels vous pouvez être confrontés en navigant sur Internet. Pour chacun de ces risques, indiquez si ça vous est arrivé une fois, plusieurs fois, si vous connaissiez ce risque sans y avoir été confronté ou si vous ne saviez pas que ça pouvait arriver.



# PRÉJUDICES SUBIS SUR INTERNET SELON LA NATURE DE SA CONSOMMATION

- Subir un préjudice sur Internet est plus nettement associé à la consommation illégale assez régulière.
- Les anciens illicites y ont été les plus exposés, notamment à la prise de contrôle de leur boîte *email*, la prise en otage de données personnelles et la perte d'argent à la suite d'une arnaque.

	Consom- mateurs <small>(778 ind.,)</small>	Toujours légaux <small>(359 ind.)</small>	Anciens illicites depuis - de 5 ans <small>(106 ind.)</small>	Illégaux occasionnels <small>(276 ind.)</small>	Illégaux réguliers <small>(522 ind.)</small>	TOTAL illicites <small>(798 ind.)</small>	Non consom- mateurs <small>(243 ind.)</small>
<b>ST Au moins un préjudice</b>	<b>43%</b>	<b>34%-</b>	<b>60%+</b>	<b>43%</b>	<b>51%+</b>	<b>48%+</b>	<b>36%</b>
Etre victime d'une arnaque consistant à souscrire un abonnement non désiré après avoir répondu à un formulaire prétexte	22%	19%	26%	16%-	25%	22%	18%
Utilisation à votre insu de votre boîte mail qui se met à envoyer des mails non sollicités (spams) à vos contacts sans votre consentement	21%	17%	30%+	18%	23%	21%	20%
Perte d'argent à la suite d'un vol de vos coordonnées bancaires ou d'une usurpation de vos moyens de paiement	18%	11%-	28%+	13%	23%+	20%	16%
Vous faire usurper votre identité sur un site ou service nécessitant un compte utilisateur (réseau social, site de jeux...)	16%	11%-	25%+	13%	22%+	19%	14%
Ne plus réussir à accéder à vos fichiers personnels et devoir payer pour les récupérer	14%	9%-	29%+	10%	20%+	16%	11%
Achat, à votre insu, de produits ou prestations avec les identifiants de votre compte sur un site marchand	13%	8%-	21%+	9%	21%+	17%+	12%

+ / - : écart significativement supérieur / inférieur à 95% à l'ensemble des internautes

Q - Voici une liste de préjudices ou nuisances auxquels vous pouvez être confrontés en navigant sur Internet. Pour chacun de ces risques, indiquez si ça vous est arrivé une fois, plusieurs fois, si vous connaissiez ce risque sans y avoir été confronté ou si vous ne saviez pas que ça pouvait arriver.



# PROBABILITÉ PERÇUE D'ÊTRE VICTIME DE NUISANCES/PRÉJUDICES SUR INTERNET

- En dehors des internautes déjà impactés, l'appréhension vis-à-vis des menaces existantes sur Internet est assez faible. Les personnes jusqu'à présent épargnées se sentent plutôt à l'abri d'une telle mésaventure.

Base : Ensemble - 1021 ind.

## Nuisances

Augmentation importante de courriers indésirables (spams) reçus dans votre boîte mail après avoir laissé votre adresse sur un site

Affichage de faux messages alarmants pour vous inciter à acheter ou à installer, ex. un outil d'amélioration de performances ou un antivirus inutiles ou à des prix démesurés

Apparition importante et soudaine de nombreuses publicités s'affichant lors de votre navigation

Ralentissement soudain de votre appareil informatique lié à l'infection présumée par un virus ou un logiciel malveillant

Apparition de publicités destinées à des publics adultes (contenus pornographiques, sites de jeux) lors de votre navigation sur Internet

Une modification des réglages par défaut de votre navigateur contre votre volonté

## Préjudices

Etre victime d'une arnaque consistant à souscrire un abonnement non désiré après avoir répondu à un formulaire prétexte (ex. gagner un cadeau, ou faux sondage)

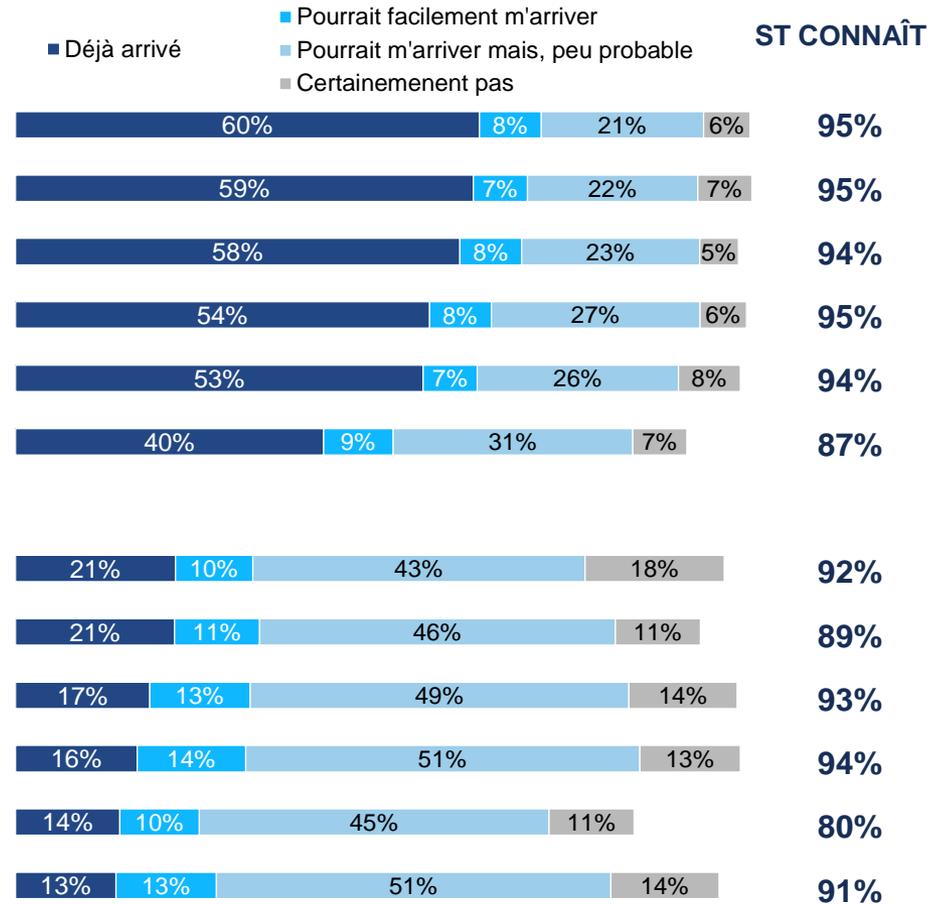
Utilisation à votre insu de votre boîte mail qui se met à envoyer des mails non sollicités (spams) à vos contacts sans votre consentement

Perte d'argent à la suite d'un vol de vos coordonnées bancaires ou d'une usurpation de vos moyens de paiement

Vous faire usurper votre identité sur un site ou service nécessitant un compte utilisateur (réseau social, site de jeux...) c-à-d qu'une personne utilise votre compte/identifiant et se fait passer pour vous

Ne plus réussir à accéder à vos fichiers personnels (ils ne s'ouvrent plus ou sont illisibles) et devoir payer pour les récupérer

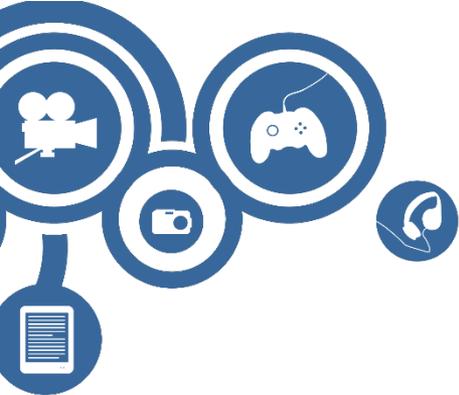
Achat, à votre insu, de produits ou prestations avec les identifiants de votre compte sur un site marchand



Q - Pour les préjudices ou nuisances que vous connaissez mais auxquels vous n'avez jamais été confronté, pensez-vous que ça pourrait facilement vous arriver dans le futur, que ça pourrait vous arriver mais c'est peu probable ou que ça ne vous arrivera certainement pas.



## 4 – LA PERCEPTION DU RISQUE



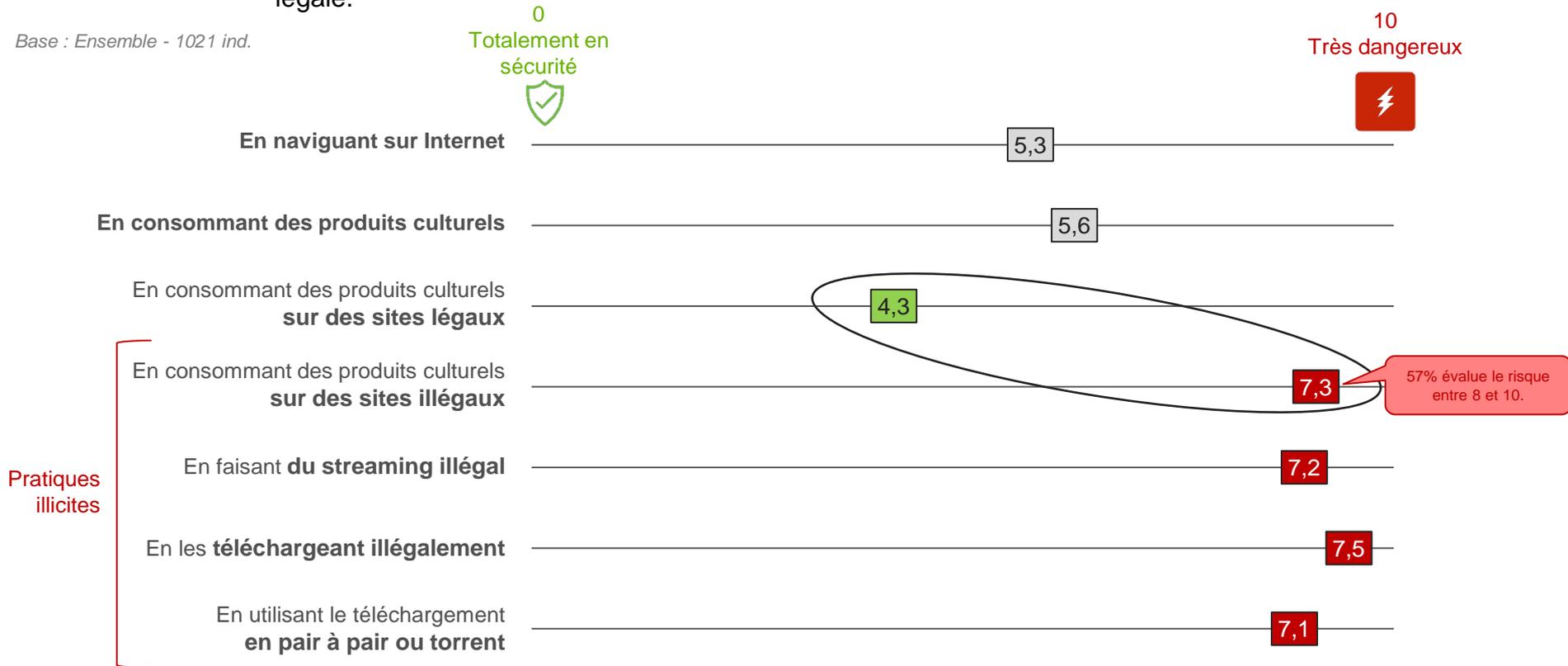
4.1 – Les comportements illicites sont perçus comme un facteur non exclusif mais accentuant l'exposition aux risques.



# NIVEAU DE RISQUES PERÇU SUR INTERNET SELON LA NATURE DES PRATIQUES

- L'utilisation d'Internet n'est pas identifiée comme une pratique très clairement à risques, tout comme la consommation de produits culturels. Le risque y sont néanmoins perçus comme non nuls.
- Néanmoins, le sentiment de sécurité n'est pas homogène selon la nature des pratiques. Ainsi, consommer de manière illégale est perçu comme beaucoup plus dangereux que le faire de manière légale.

Base : Ensemble - 1021 ind.



Q16 - Sur une échelle de 0 à 10, à combien estimez-vous le risque de subir un préjudice (vol de données, virus, logiciels malveillants, arnaques...) en navigant sur Internet dans chacun des cas suivants...



# NIVEAU DE RISQUES PERCU SUR INTERNET SELON LE PROFIL SOCIO DÉMOGRAPHIQUE DES INTERNAUTES

- Le niveau de sécurité sur Internet en général fait consensus entre les cibles.
- En revanche, la perception du niveau de sécurité sur les sites illégaux et via des pratiques illicites prête davantage à débat, notamment entre les générations : les plus âgés étant plus anxieux vis-à-vis de ces pratiques, qui sont, dans tous les cas, perçues comme plus dangereuses que les pratiques légales.

	Ensemble Internaute 15 ans et +	Homme	Femme	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans & +	PCS +	PCS -	Inactifs	Paris	Province
		♂	♀	👤	👤	👤	👤	+	-	Ina	🗼	🇫🇷
Sur Internet	5,3	5,3	5,2	5,2	5,3	5	5,5	5,1	5,3	5,4	5,1	5,3
En consommant des produits culturels	5,6	5,5	5,6	5,5	5,6	5,4	5,7	5,5	5,6	5,6	5,4	5,6
Sur des sites illégaux	7,3	7,3	7,3	7	6,8	7,1	7,7 +	7,3	7	7,4	7,3	7,2
Sur des sites légaux	4,3	4,3	4,4	4,1	4,7	4,2	4,3	4,4	4,4	4,2	4,6	4,3
En faisant du streaming illégal	7,2	7	7,3	6,8	6,5 -	7,1	7,7 +	6,9	7,3	7,3	7	7,2
En téléchargeant illégal	7,5	7,4	7,6	7,3	6,9 -	7,3	8 +	7,3	7,5	7,6	7,5	7,5
En faisant du pair à pair	7,1	7,1	7,1	7	6,6 -	7,1	7,4 +	7,1	7,1	7,2	7	7,1

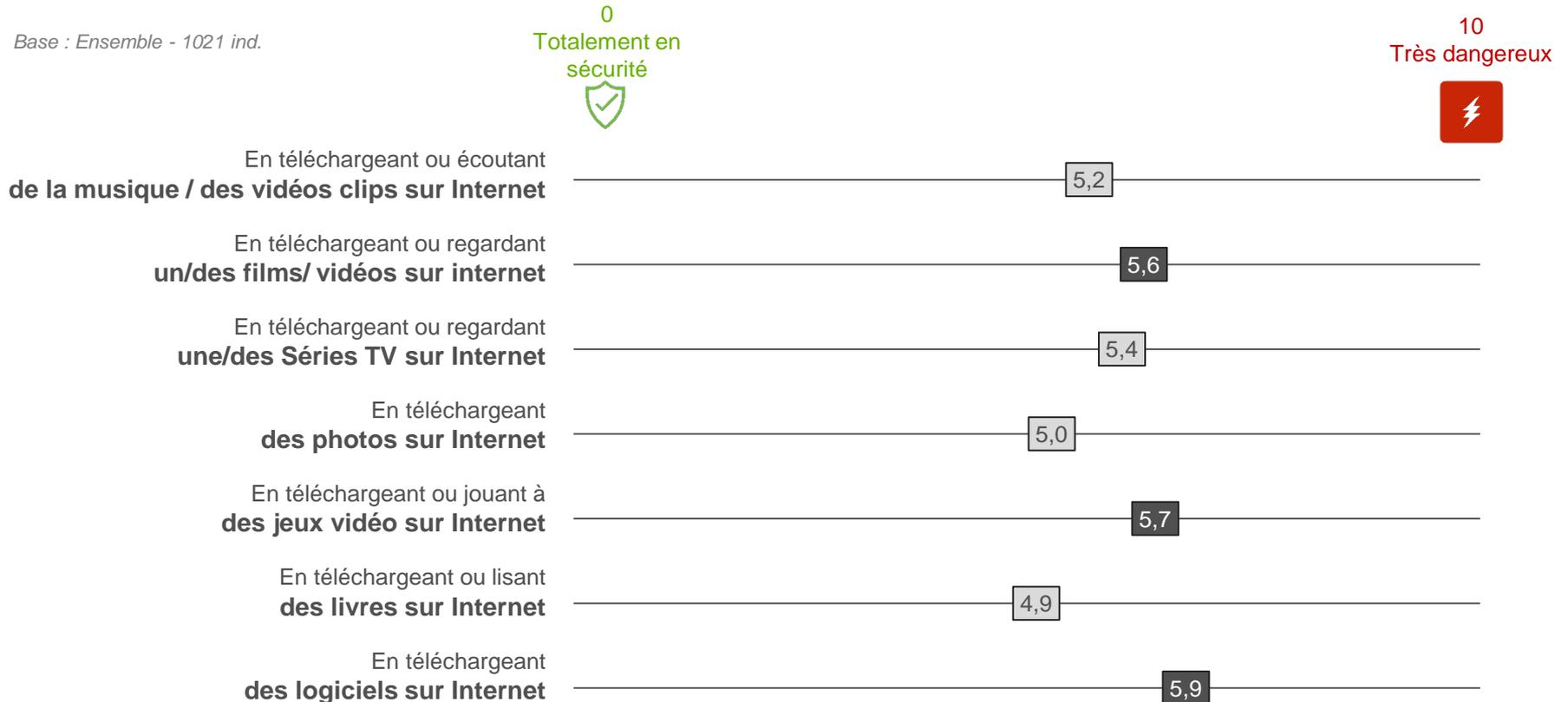
+ / - : écart significativement supérieur / inférieur à 95% à l'ensemble des internautes



# NIVEAU DE RISQUES PERCU SUR INTERNET SELON LES PRODUITS CONSOMMÉS

- Les logiciels, les jeux vidéo, puis les films sont les produits dont la consommation dématérialisée apparaît la plus à risque.

Base : Ensemble - 1021 ind.

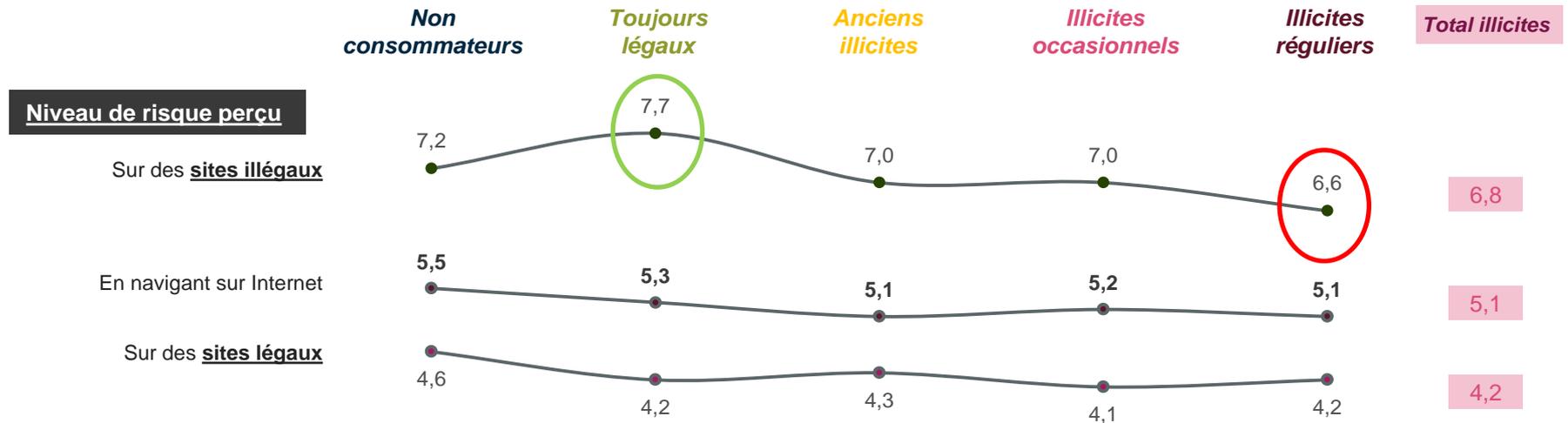


Q - Sur une échelle de 0 à 10, à combien estimez-vous le risque de subir un préjudice (vol de données, virus, logiciels malveillants, arnaques...) en navigant sur Internet dans chacun des cas suivants...



# NIVEAU DE RISQUES PERÇU SUR INTERNET SELON LA NATURE DES PRATIQUES

- Quelles que soient les habitudes de consommation des internautes, les sites illégaux sont perçus comme plus propices à l'exposition à des risques que les sites légaux.
- Néanmoins, les consommateurs aux usages exclusivement licites craignent davantage ces sites que les internautes qui les expérimentent le plus.



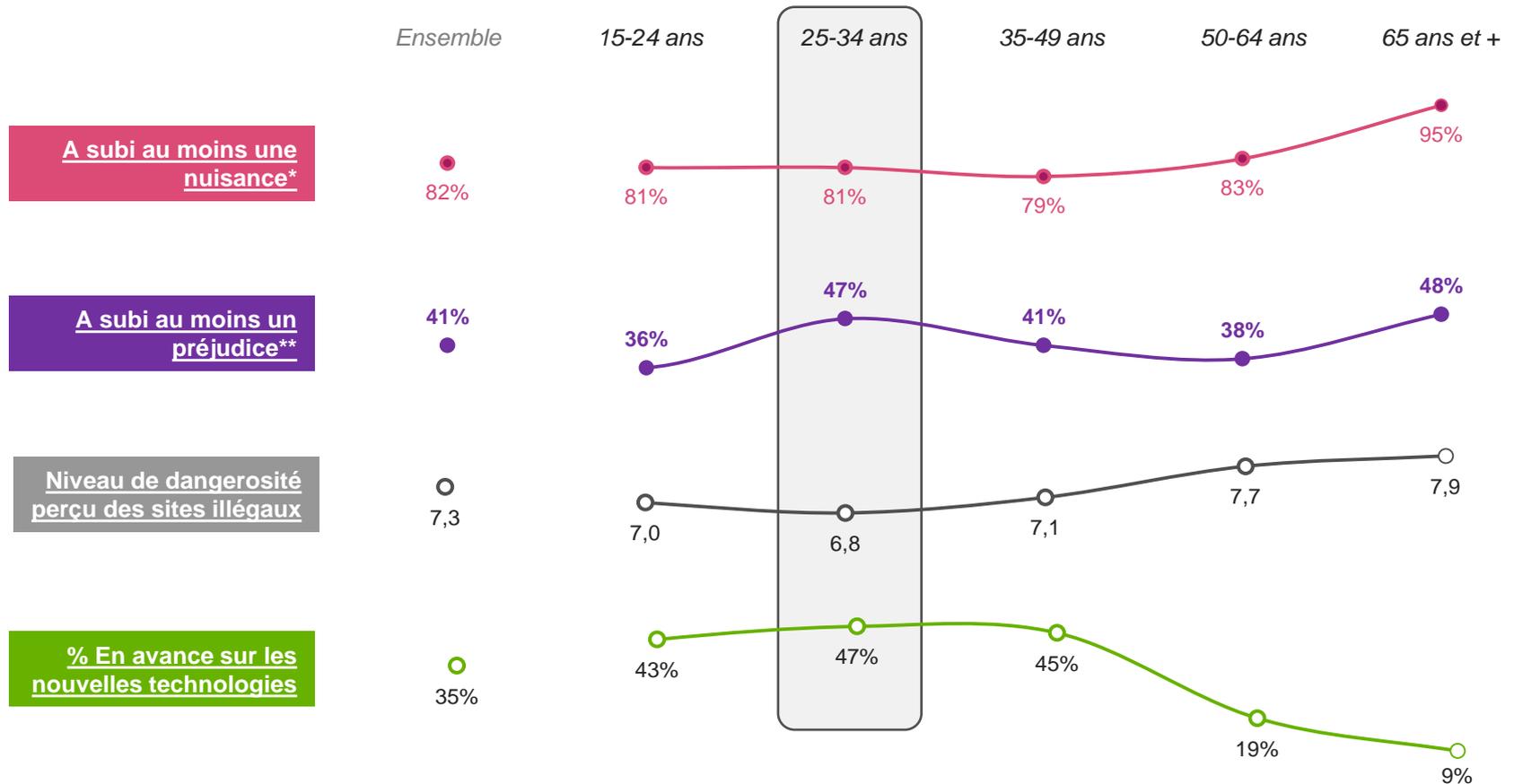
Ecart significativement supérieur / inférieur à 95% à l'ensemble des internautes.

Q - Sur une échelle de 0 à 10, à combien estimez-vous le risque de subir un préjudice (vol de données, virus, logiciels malveillants, arnaques...) en navigant sur Internet dans chacun des cas suivants...



# SYNTHÈSE DU RAPPORT AU RISQUE SELON L'ÂGE

- Les 25-34 ans, constituent une classe d'âge plus téméraire. Ils ont subi plus de préjudices que les autres mais sont, dans le même temps, les moins anxieux vis-à-vis des sites illicites.
- Les plus de 50 ans, à l'inverse forment la population la plus frileuse vis-à-vis d'Internet et des nouvelles technologies. Une familiarité sans doute moindre avec les nouvelles technologies semble les exposer davantage aux risques.



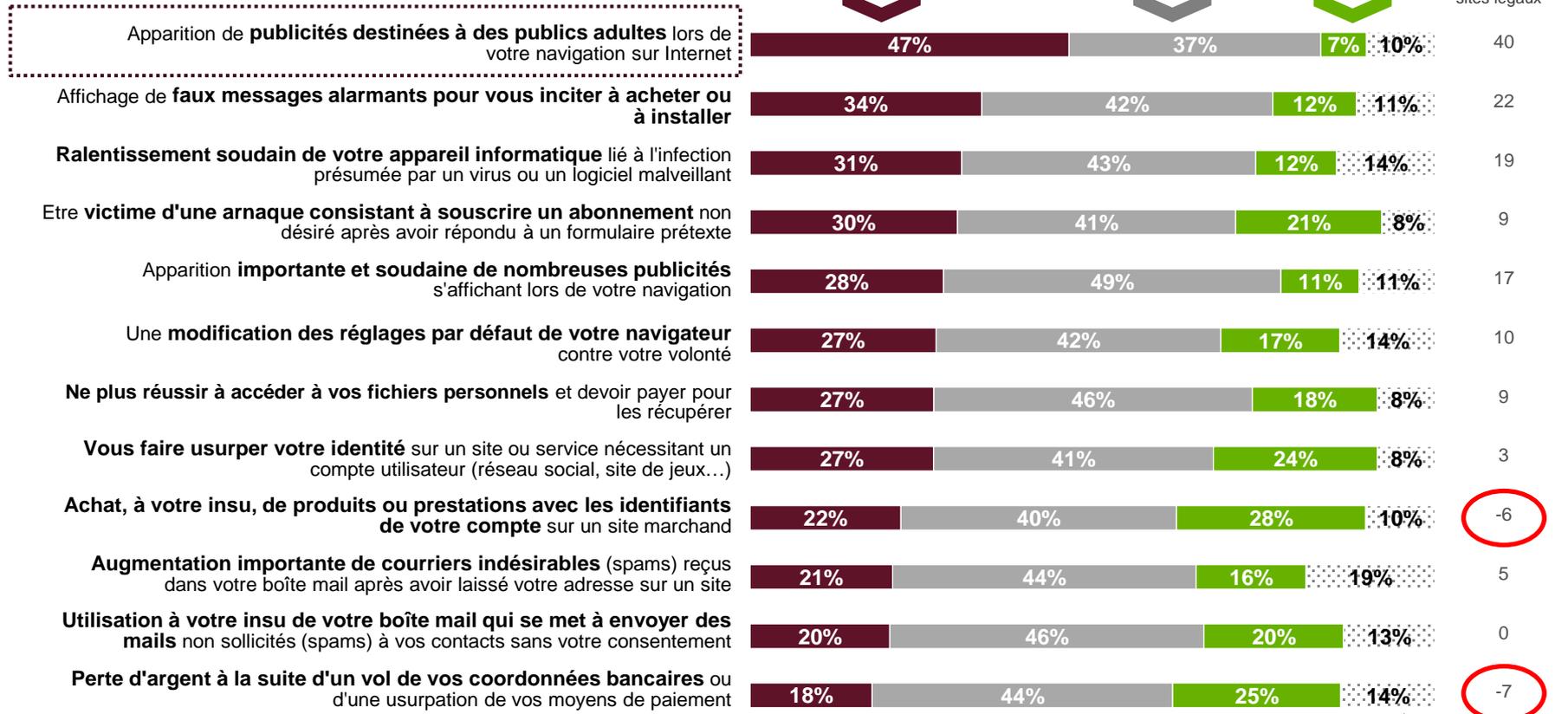
Q - Voici une liste de préjudices ou nuisances auxquels vous pouvez être confrontés en navigant sur Internet. Pour chacun de ces risques, indiquez si ça vous est arrivé une fois, plusieurs fois, si vous connaissiez ce risque sans y avoir été confronté ou si vous ne saviez pas que ça pouvait arriver.



# ORIGINE PERÇUE DES PRÉJUDICES OU NUISANCES

- Les nuisances ou préjudices subis ne sont pas nettement attribués à la fréquentation de sites illicites en dehors de l'apparition de publicités destinées à des publics adultes.
- On constate que les malversations financières sont plus attribuées à la visite de sites légaux. L'absence de paiement sur les sites illicites donnent peut être le sentiment de ne pas mettre en péril ses informations bancaires.

Base : Consommateurs illicites actuels ou anciens illicites qui ont subi ce préjudice



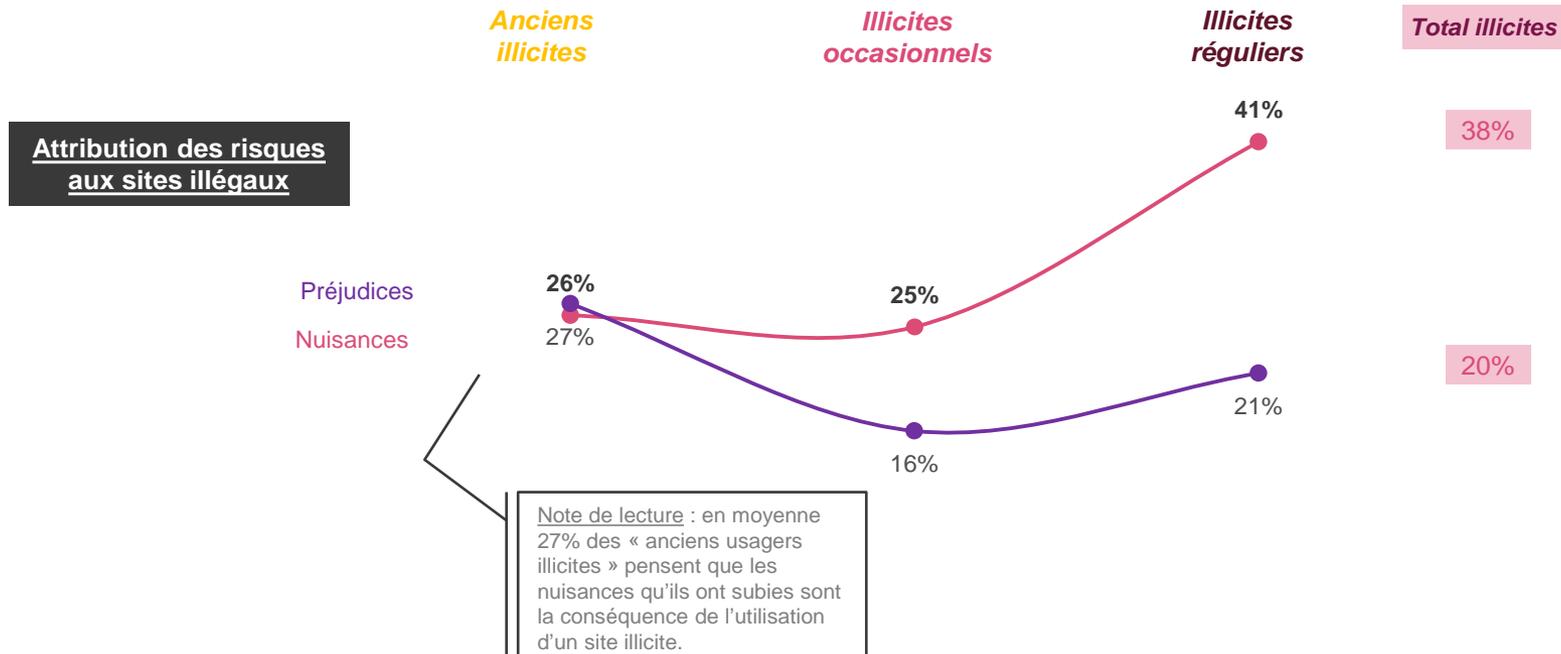
Pas lié à la consommation de produits culturels

Q - Avez-vous le sentiment que ces préjudices ou nuisances que vous avez subis sont survenus...



# ORIGINE PERÇUE DES PRÉJUDICES OU NUISANCES SELON L'INTENSITÉ DE LA CONSOMMATION ILLICITE

- Les internautes aux pratiques illicites les plus fréquentes associent plus nettement que les autres la confrontation à des nuisances à la fréquentation de plateformes illégales.
- Les préjudices, en revanche, sont peu assimilés aux pratiques illicites.



Q - Avez-vous le sentiment que ces préjudices ou nuisances que vous avez subis sont survenus...



# ACTIONS À RISQUES PRATIQUÉES SUR INTERNET SELON LA NATURE DE SA CONSOMMATION

- Les consommateurs illicites actuels et anciens ont globalement davantage d'activités sur Internet, qui nécessitent notamment de renseigner des données personnelles ou une implication plus forte en ligne.

<i>Effectuent ces actions au moins une fois par mois</i>	Consommateurs	Toujours légaux	Anciens illicites depuis - de 5 ans	Illégaux occasionnels	Illégaux réguliers	Non consommateurs
	(778 ind.)	(359 ind.)	(106 ind.)	(276 ind.)	(522 ind.)	(243 ind.)
Consulter les réseaux sociaux	71%+	67%	72%	75%+	81%+	47% -
Effectuer des achats sur Internet	55%+	53%	58%	50%	60%+	29% -
Renseigner ses coordonnées personnelles sur un site	43%	36%	46%	41%	52%+	28% -
Discuter sur Internet avec des gens que vous ne connaissez pas personnellement	32%+	29%	47%+	30%	40%+	13% -
Publier des photos personnelles sur des réseaux sociaux	29%+	24%	40%+	29%	37%+	11% -
Travailler sur un appareil informatique dans les transports en commun	24%+	18%	33%+	23%	34%+	6% -
Ouvrir une pièce jointe d'un mail dont vous ne connaissez pas l'émetteur	20%	17%	34%+	11% -	23%+	11% -
Aller sur des sites de rencontres/ sites pour adultes	18%	12%	31%+	13%	24%+	7% -



# ACTIONS À RISQUES PRATIQUÉES SUR INTERNET SELON SON PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

- Les 25-34 ans représentent la population avec le plus de pratiques pouvant induire certains risques liés aux données personnelles ou à une présence forte en ligne.

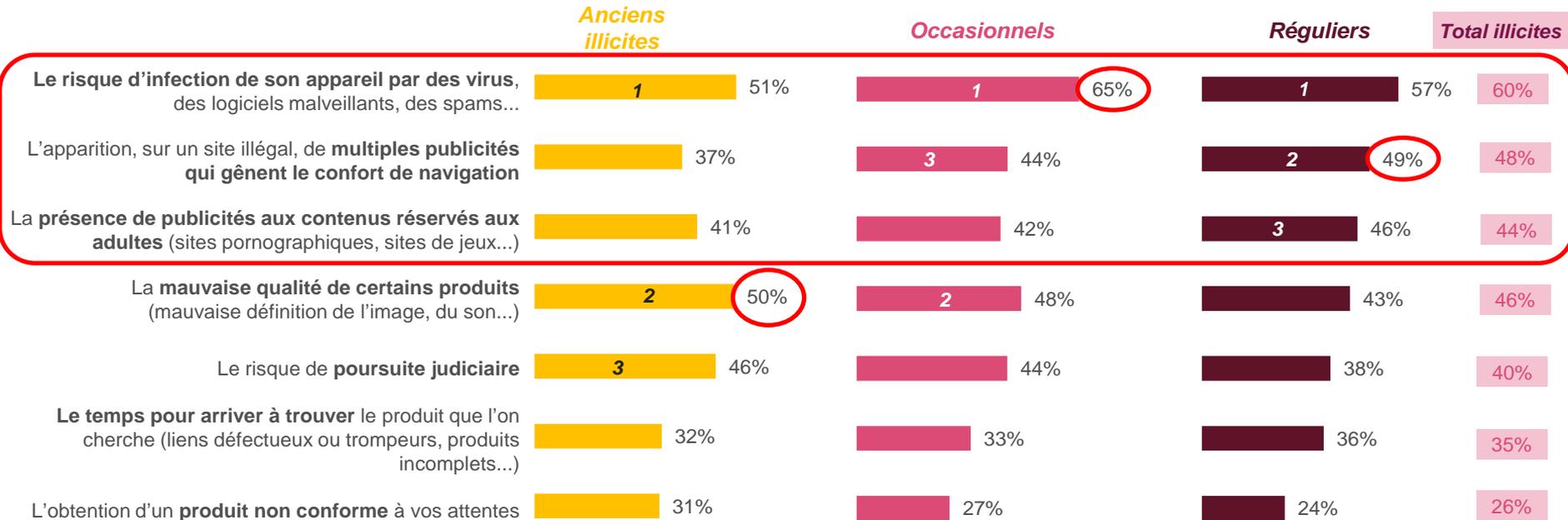
Pratiquent au moins une fois par mois	Ensemble Internautes 15 ans et +	Homme	Femme	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans & +	PCS +	PCS -	Inactifs	Paris	Province
		♂	♀	👤	👤	👤	👤	+	-	Ina	🗼	🇫🇷
Consulter les réseaux sociaux	66%	60%	72%	76%+	77%+	69%	52% -	69%	67%	61%	65%	66%
Effectuer des achats sur Internet	49%	51%	46%	41%	62%+	51%	44%	58%	47%	42%	51%	48%
Renseigner ses coordonnées personnelles sur un site	39%	39%	39%	43%	50%+	37%	34%	42%	38%	38%	42%	39%
Discuter sur Internet avec des gens que vous ne connaissez pas personnellement	27%	29%	26%	35%	40%+	30%	15% -	28%	29%	25%	27%	27%
Publier des photos personnelles sur des réseaux sociaux	25%	22%	28%	33%	40%+	29%	10% -	28%	27%	20%	25%	25%
Travailler sur un appareil informatique dans les transports en commun	20%	21%	18%	33%+	33%+	19%	7%	24%	21%	15%	28%	18%
Ouvrir une pièce jointe d'un mail dont vous ne connaissez pas l'émetteur	18%	19%	17%	20%	27%+	19%	12% -	19%	22%	13%	19%	18%
Aller sur des sites de rencontres/sites pour adultes	15%	19%	11%	18%	23%+	15%	9% -	22%	14%	10%	20%	14%



# INCONVÉNIENTS PRINCIPAUX ATTRIBUÉS A LA CONSOMMATION ILLÉGALE

- Le risque de subir un préjudice est reconnu comme l'inconvénient numéro 1 de la consommation illégale et de façon très nette pour les consommateurs illicites occasionnels.
- La confrontation à des nuisances (apparition intempestive de publicités) est également redoutée par les consommateurs illicites les plus fréquents.

Base : Consommateurs illicites ou anciens illicites depuis moins de 5 ans



Q - Parmi les inconvénients suivants le(s)quel(s) trouvez-vous le(s) plus pénible(s) lors de votre consommation de produits culturels sur des sites illégaux (téléchargement ou streaming) ?



# INCONVÉNIENTS ATTRIBUÉS A LA CONSOMMATION ILLÉGALE SELON LE PROFIL SOCIO DÉMOGRAPHIQUE

- Les femmes se montrent un peu plus sensibles aux inconvénients associés à la consommation illégale.

	Ensemble illicites	Homme	Femme	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans & +
		♂	♀	👤	👤	👤	👤
Le risque d'infection de son appareil par des virus, des logiciels malveillants, des spams...	60%	55%	67% +	60%	56%	55%	75% +
L'apparition, sur un site illégal, de multiples publicités qui gênent le confort de navigation	48%	45%	51%	50%	48%	44%	49%
La présence de publicités aux contenus réservés aux adultes (sites pornographiques, de jeux...)	44%	38%	52% +	44%	46%	45%	42%
La mauvaise qualité de certains produits (mauvaise définition de l'image, du son...)	46%	43%	49%	50%	45%	45%	40%
Le risque de poursuite judiciaire	40%	35%	45% +	43%	43%	31%	41%
Le temps pour arriver à trouver le produit que l'on cherche	35%	33%	38%	41% +	37%	28%	32%
L'obtention d'un produit non conforme à vos attentes	26%	27%	25%	20%	29%	23%	36% +

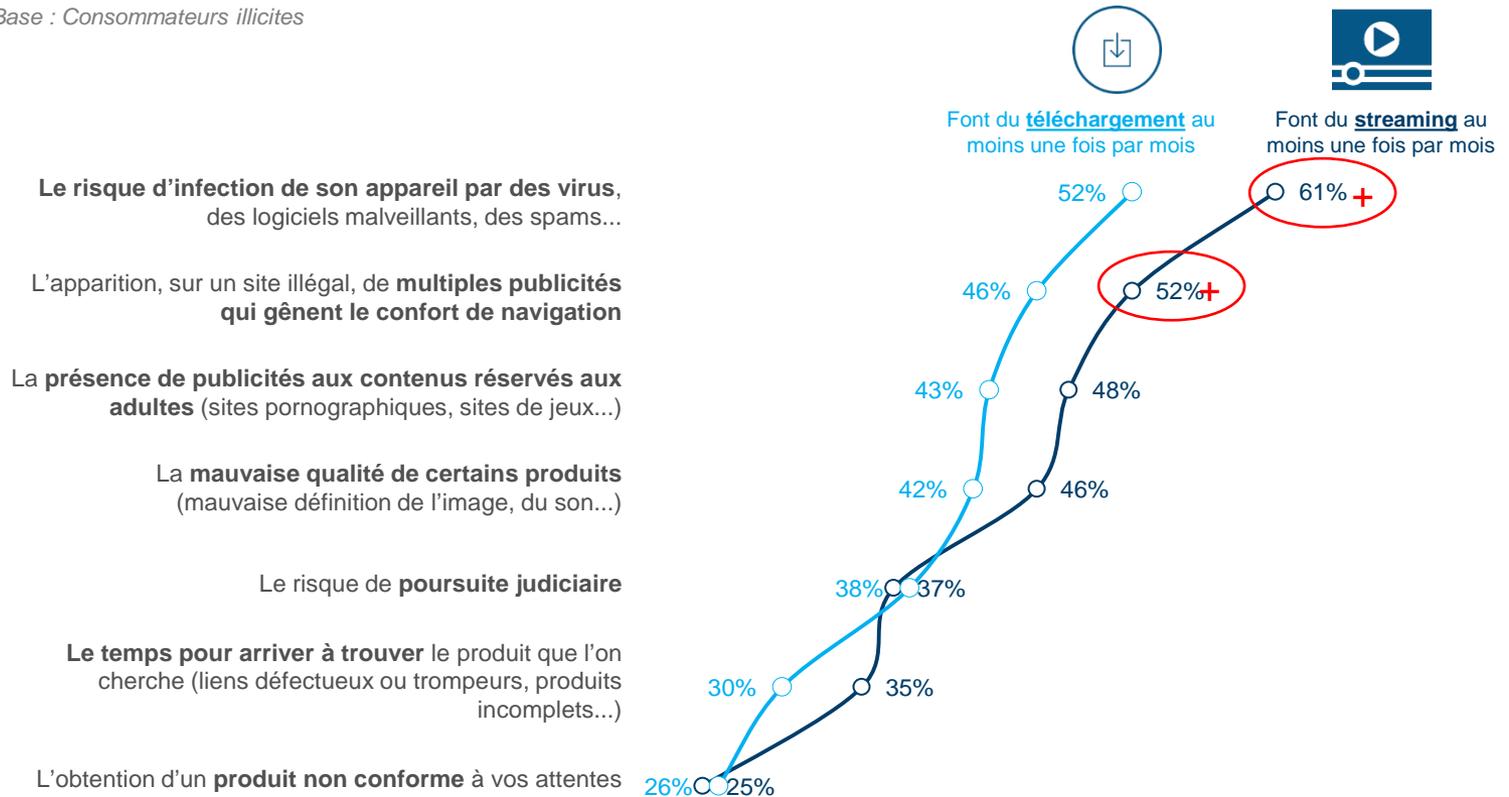
+ / - : écart significativement supérieur / inférieur à 95% à l'ensemble des internautes



# INCONVÉNIENTS PRINCIPAUX ATTRIBUÉS À LA CONSOMMATION ILLÉGALE SELON LES PRATIQUES ILLÉGALES

- Les internautes qui ont recours au *streaming* voient plus d'inconvénients à la consommation illégale et notamment concernant les risques de préjudices ou de nuisances.

Base : Consommateurs illicites



Q- Parmi les inconvénients suivants le(s)quel(s) trouvez-vous le(s) plus pénible(s) lors de votre consommation de produits culturels sur des sites illégaux (téléchargement ou streaming) ?



# ACTIONS EFFECTUÉES POUR SE PROTÉGER D'ÉVENTUELS RISQUES

- La quasi-totalité des internautes a installé des outils de protection sur leurs appareils.



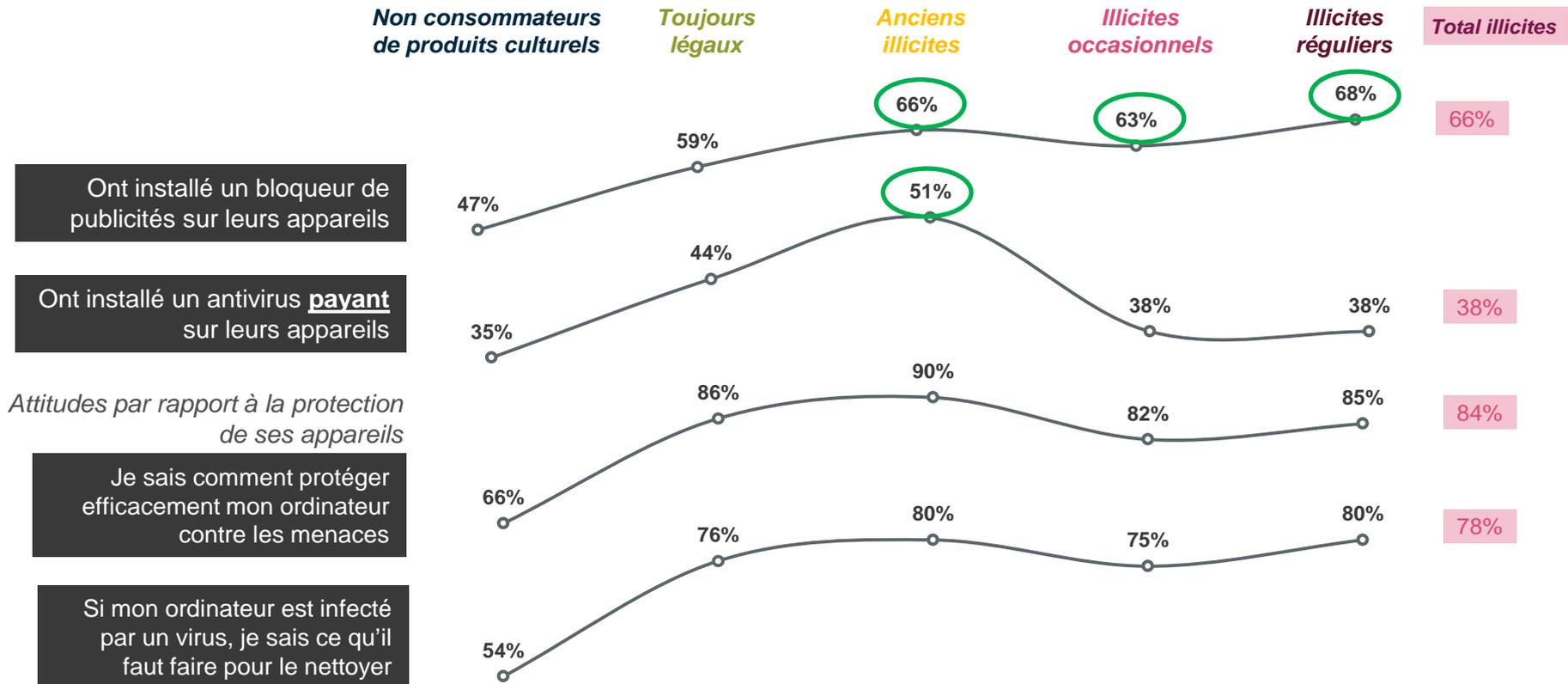
Q - Afin de vous protéger d'éventuels risques sur Internet, avez-vous effectué les actions suivantes ?

Q - Sur quel appareil avez-vous effectué ces actions ?



# ACTIONS EFFECTUÉES POUR SE PROTÉGER D'ÉVENTUELS RISQUES – SELON LA NATURE DE LA CONSOMMATION

- Les internautes aux pratiques illicites les plus régulières se sont avant tout prémunis contre les publicités, une nuisance qu'ils rencontrent souvent et qu'ils attribuent davantage à ce type de consommation.
- Leur niveau de connaissance concernant les réflexes de protection contre les virus ne sont en revanche pas plus élevés que la moyenne.



Ont installé un bloqueur de publicités sur leurs appareils

Ont installé un antivirus **payant** sur leurs appareils

Attitudes par rapport à la protection de ses appareils

Je sais comment protéger efficacement mon ordinateur contre les menaces

Si mon ordinateur est infecté par un virus, je sais ce qu'il faut faire pour le nettoyer

Q - Afin de vous protéger d'éventuels risques sur Internet, avez-vous effectué les actions suivantes ?

Q- Pour chacune des déclarations suivantes, indiquez si, selon vous, elle vous correspond tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout.



# ACTION POUR SE PROTÉGER D'ÉVENTUELS RISQUES – SELON LE PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

- Niveau d'équipement homogène selon les profils sociodémographiques. Seuls les 25-34 ans sont un peu plus équipés que les autres en bloqueur de publicités.

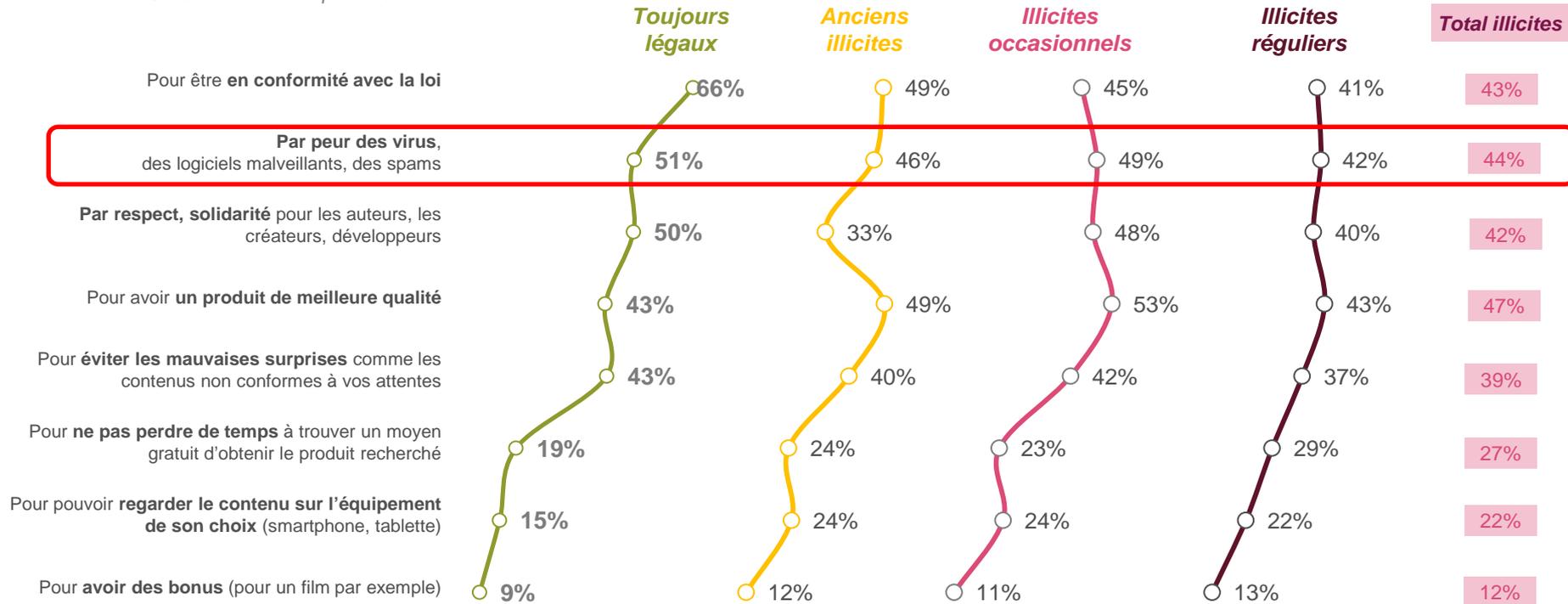
	Ensemble Internautes 15 ans et +	Homme	Femme	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans & +	PCS +	PCS -	Inactifs	Paris	Province
		♂	♀	👤	👤	👤	👤	+	-	Ina	🗼	🇫🇷
<b>AU MOINS UNE ACTION</b>	95%	95%	95%	95%	93%	92%	98%	95%	93%	97%	91%	96%
Installer un <b>logiciel de sécurité gratuit</b> sur un de vos appareils	81%	79%	83%	84%	80%	79%	81%	79%	80%	84%	82%	80%
Choisir votre matériel de façon à privilégier un système d'exploitation plus sécurisé	59%	58%	59%	58%	59%	63%	56%	58%	62%	56%	55%	60%
Installer un <b>bloqueur de publicité</b> dans votre navigateur	57%	59%	56%	54%	69% +	61%	50% -	64% +	56%	53%	54%	58%
Installer des <b>outils pour protéger votre navigation</b> dans votre navigateur	56%	56%	57%	48%	59%	58%	57%	59%	59%	51%	53%	57%
Installer un <b>logiciel de sécurité payant</b> sur un de vos appareils	41%	43%	38%	34%	41%	47%	39%	47%	40%	36%	42%	40%



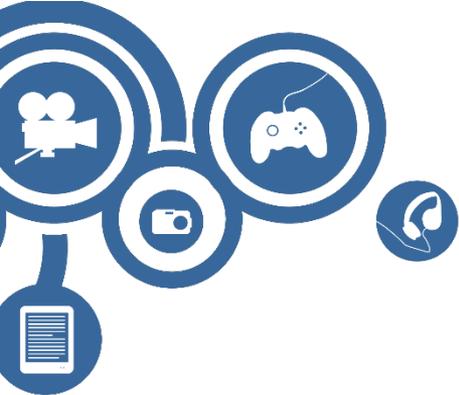
# LEVIERS D'INCITATION À CONSOMMER DE MANIÈRE LÉGALE

- Quelle que soit sa pratique de l'illégal, la crainte des virus est un moteur important d'une consommation légale. C'est la deuxième invoquée après la volonté d'être en conformité avec la loi.

Base : Consommateurs de produits culturels



Q - Et de manière générale, voici plusieurs raisons qui peuvent inciter à consommer de façon LEGALE des produits culturels sur Internet. Indiquez celles que vous trouvez personnellement les plus motivantes pour consommer de façon légale.



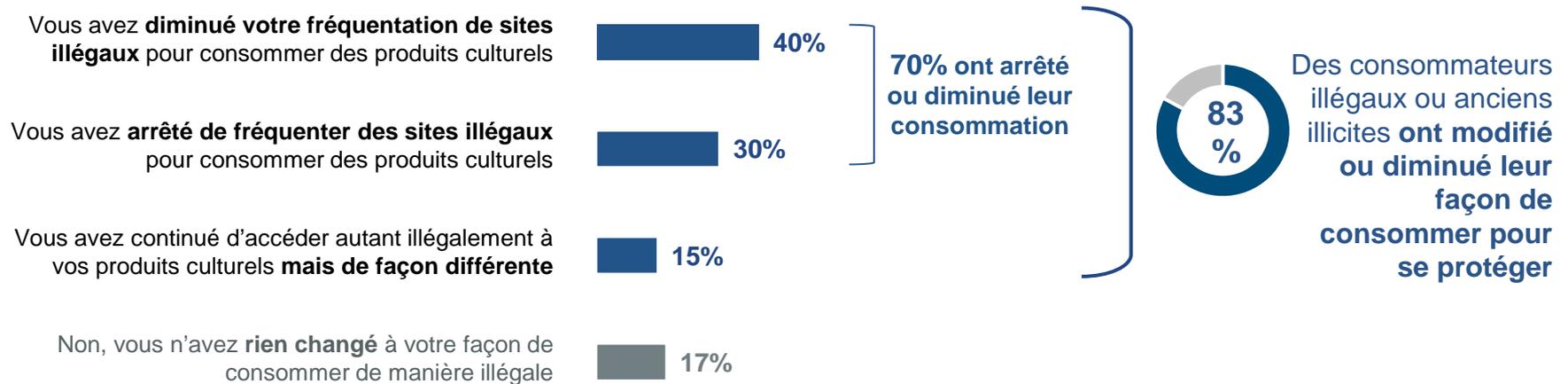
## 4.2 – Le risque, moteur important d'une consommation plus souvent légale.



# ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION ILLÉGALE POUR LIMITER LES RISQUES D'INFECTION

- Les consommateurs aux usages illicites déclarent avoir adapté, voire diminué leurs pratiques illicites sur Internet, pour se prémunir d'éventuels risques.

Base : Consommateurs illégaux ou anciens illicites depuis moins de 5 ans - 389 ind.



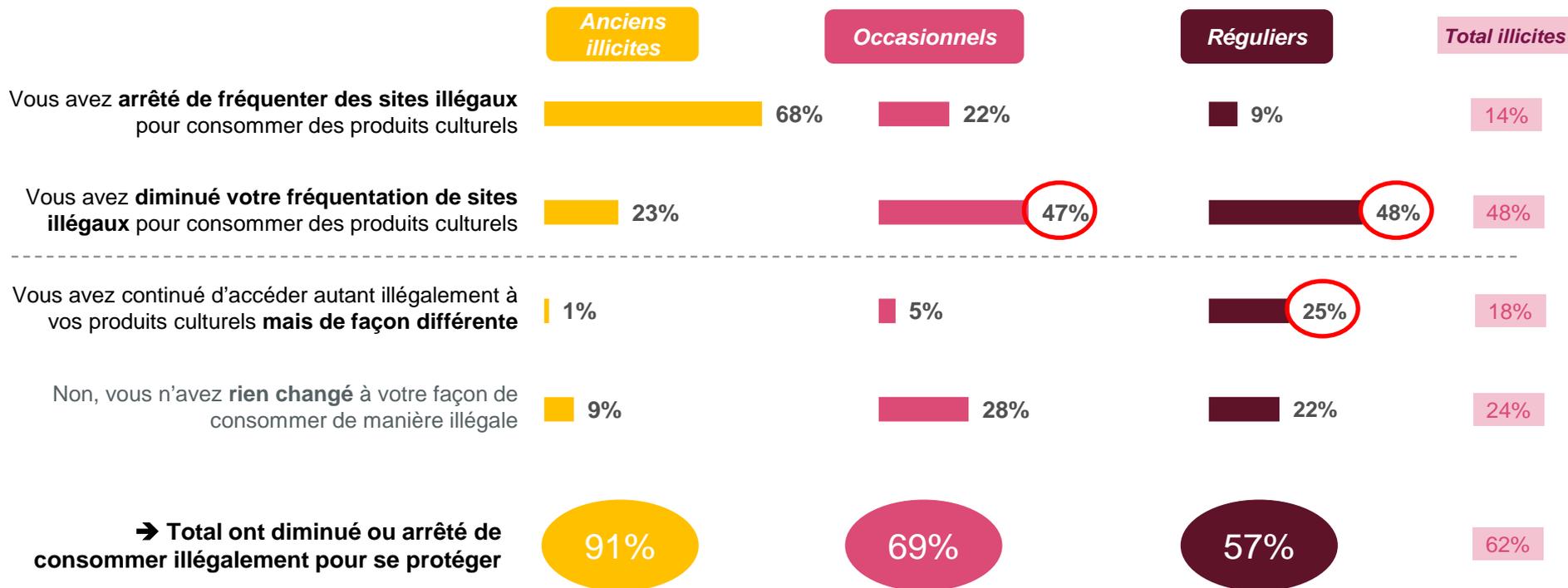
Q - Afin de vous protéger d'éventuels risques sur Internet, avez-vous modifié votre façon de consommer les produits culturels de manière illégale ?



# EVOLUTION DE LA MANIÈRE DE CONSOMMER SELON LA NATURE DE LA CONSOMMATION

- Pour se protéger, les consommateurs aux usages illicites occasionnels ont nettement freiné leurs pratiques.
- Les consommateurs aux usages illicites plus fréquents ont, eux aussi, revu leur manière de consommer les produits culturels en la diminuant, mais aussi en optant pour des pratiques illicites alternatives.

Base : Consommateurs illicites ou anciens illicites depuis moins de 5 ans

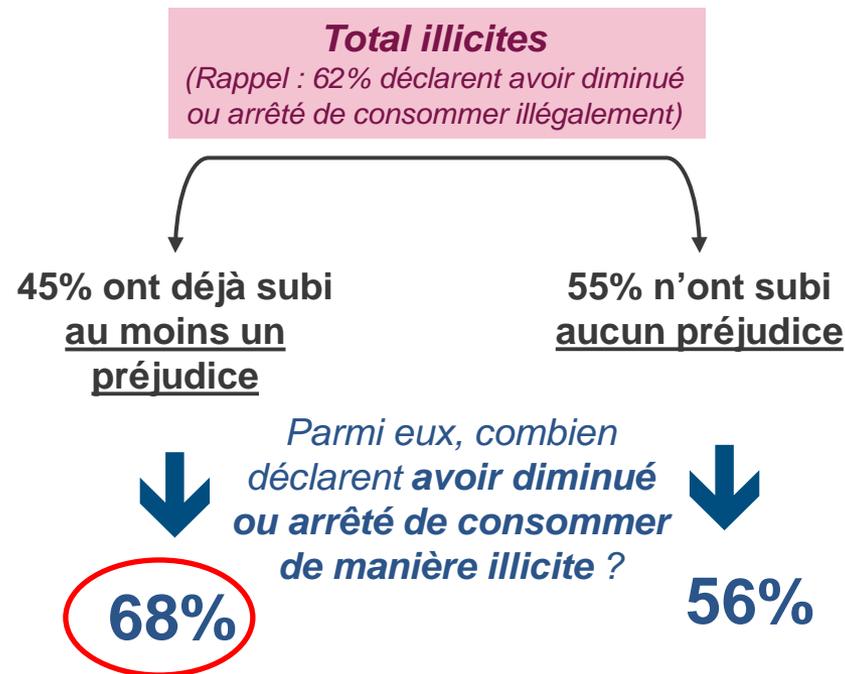


Q- Afin de vous protéger d'éventuels risques sur Internet, avez-vous modifié votre façon de consommer les produits culturels de manière illégale ?



## IMPACT DE LA CONFRONTATION AVEC LA MENACE

- Subir un préjudice sur Internet (usurpation d'identité, arnaque...) ne semble pas sans conséquence sur la manière de consommer. Ainsi les consommateurs illégaux ont été plus propices à diminuer ou arrêter cette manière de consommer dès lors qu'ils ont été confrontés à ce type de désagrément.



Q - Voici une liste de préjudices ou nuisances auxquels vous pouvez être confrontés en navigant sur Internet. Pour chacun de ces risques, indiquez si ça vous est arrivé une fois, plusieurs fois, si vous connaissiez ce risque sans y avoir été confronté ou si vous ne saviez pas que ça pouvait arriver.

Q - Afin de vous protéger d'éventuels risques sur Internet, avez-vous modifié votre façon de consommer les produits culturels de manière illégale ?



# EVOLUTION DE LA MANIÈRE DE CONSOMMER SELON LE PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE

- Parmi les consommateurs illicites ou anciens illicites, ce sont les plus âgés qui ont le plus amendé cette manière de faire.

Base : Consommateurs illégaux ou anciens illicites depuis moins de 5 ans - 389 ind.

	Illicites ou anciens illicites	Homme	Femme	15-24 ans	25-34 ans	35-49 ans	50 ans & +	PCS +	PCS -	Inactifs	Paris	Province
		♂	♀	♂	♂	♂	♂	+	-	Ina	🗼	🇫🇷
<b>ST A ARRÊTÉ OU DIMINUÉ SA CONSOMMATION</b>	70%	69%	73%	67%	68%	71%	77%	69%	74%	69%	66%	72%
Vous avez <b>arrêté de fréquenter des sites illégaux</b> pour consommer des produits culturels	31%	31%	30%	19%	30%	32%	46% +	28%	37%	27%	23%	33%
Vous avez <b>diminué votre fréquentation de sites illégaux</b> pour consommer des produits culturels	40%	37%	43%	48%	38%	39%	32%	41%	37%	42%	43%	39%
Vous avez continué d'accéder autant illégalement à vos produits culturels <b>mais de façon différente</b>	15%	17%	12%	17%	18%	16%	5%	18%	9%	17%	17%	14%
Non, vous n'avez <b>rien changé</b> à votre façon de consommer de manière illégale	17%	16%	18%	16%	20%	14%	17%	15%	20%	16%	21%	16%



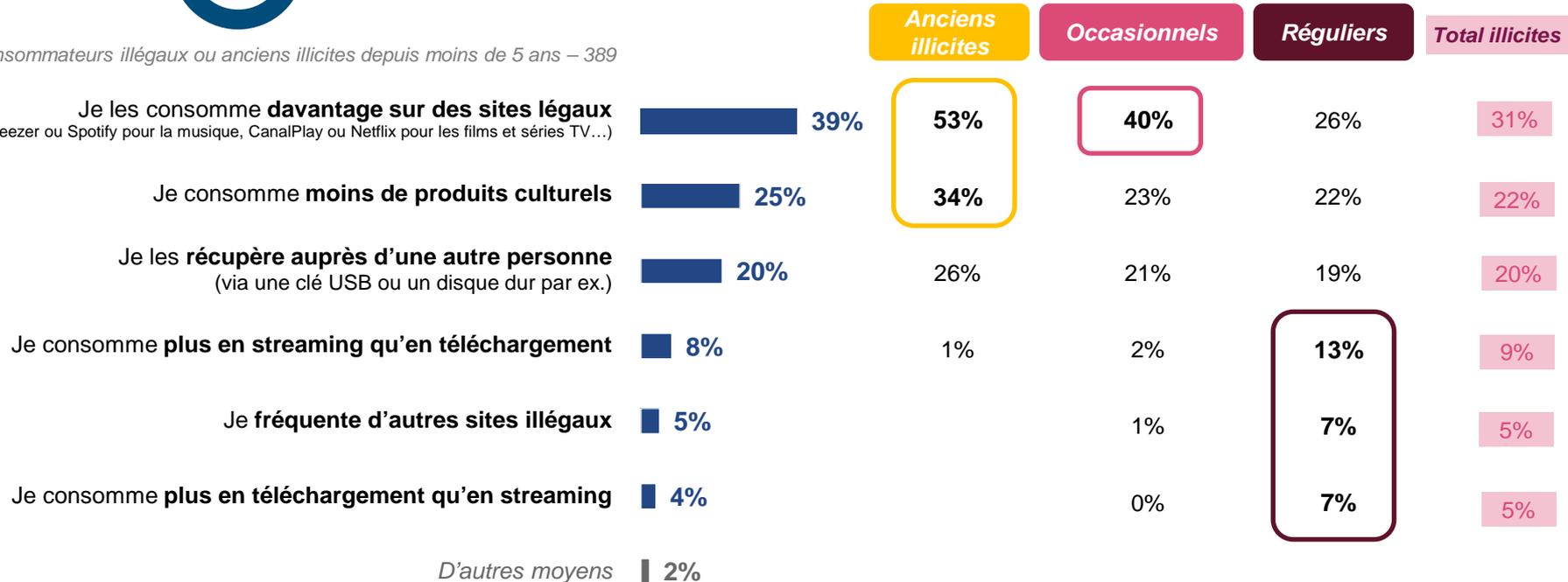
# COMMENT ONT-ILS CHANGÉ LEUR MANIÈRE DE CONSOMMER ILLÉGALEMENT ?

- Pour les anciens illicites, la sortie de l'illégal a joué en faveur d'une consommation licite. Les illicites occasionnels ont suivi le même chemin en réduisant la voilure de leur consommation illégale au profit des sites légaux.
- Les illicites réguliers se démarquent par la recherche également de solutions de consommation illégale alternatives.



**Pour rappel**  
Ont changé leurs pratiques

Base : Consommateurs illégaux ou anciens illicites depuis moins de 5 ans – 389 ind.



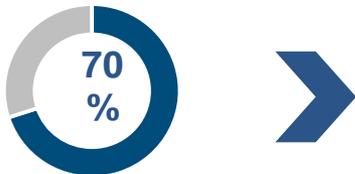
Q - Vous avez dit avoir changé ou diminué/ arrêté votre fréquentation de sites illégaux pour vous procurer des produits culturels. Comment consommez-vous ces produits culturels à présent ?



# EVOLUTION DES PRÉJUDICES SUBIS DEPUIS LA DIMINUTION OU L'ARRÊT DE LA FRÉQUENTATION DE SITES ILLICITES

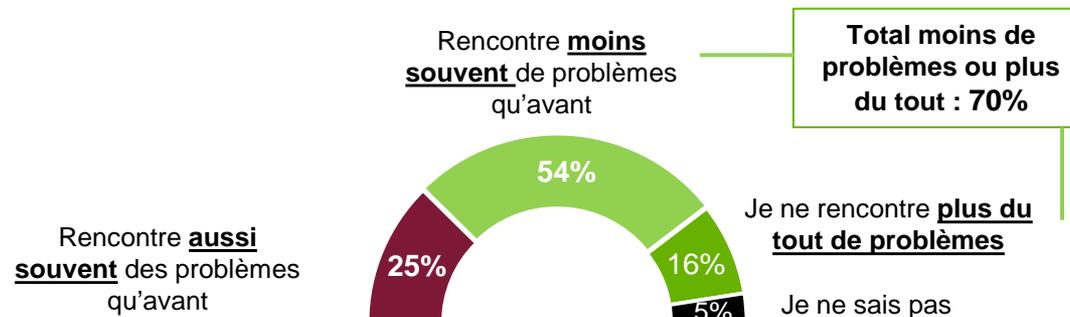
- Les changements de comportement en matière de consommation ont souvent mené à une diminution des problèmes rencontrés.

**Rappel : Ont diminué leur fréquentation de sites illégaux ou ont arrêté**



## Incidence sur les préjudices subis

Base : Ont diminué leur fréquentation de sites illégaux ou ont arrêté – 274 ind.



Q - Depuis que vous avez changé, diminué ou arrêté votre fréquentation de sites illégaux, diriez-vous que vous rencontrez des préjudices ou nuisances...

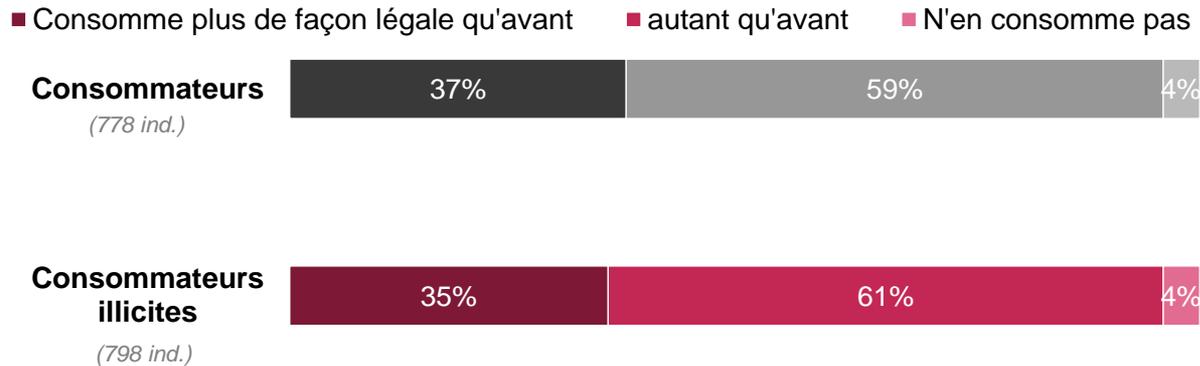


# ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION LÉGALE POUR SE PROTÉGER DES RISQUES

- Plus d'un tiers des consommateurs illicites déclarent avoir privilégié une consommation légale pour se prémunir d'éventuels désagréments.

Base : Consommateurs de produits culturels

## Evolution de sa consommation légale pour se protéger d'éventuels risques...



Q - Pour vous protéger d'éventuels risques de préjudices ou nuisances sur Internet, diriez-vous que vous consommez plus qu'avant vos produits culturels de façon légale ?

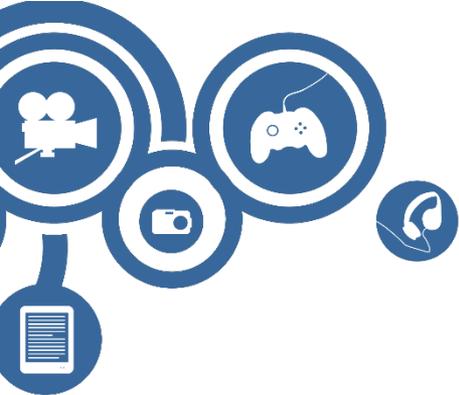


# SYNTHÈSE : LE RAPPORT AU RISQUE DIFFÉRENT DES ANCIENS ILLICITES ET DES CONSOMMATEURS ILLICITES RÉGULIERS

- Les anciens illicites ont été les plus frappés par les préjudices et semblent avoir adapté leurs comportements pour limiter ce type de menace.
- Les consommateurs illicites réguliers, pas beaucoup plus épargnés par les préjudices, semblent accepter de courir un tel risque. Ils sont davantage préoccupés par l'apparition de publicités qui met en péril leur expérience utilisateur.

	Licites	Anciens illicites	Occasionnels	Réguliers
<b>Age moyen</b>	45 ans	39 ans	38 ans	33 ans
<b>Nuisances ou préjudices subis</b>				
Au moins une nuisance subie	81%	84%	94%	91%
Au moins un préjudice subi	34%	60%	43%	51%
<b>Perception du danger sur Internet</b>				
Danger sur des sites licites	4,2	4,3	4,1	4,2
Danger sur des sites illicites	7,7	7,0	7,0	6,6
Association des préjudices à l'illégal	-	26%	16%	21%
Association des nuisances à l'illégal	-	27%	25%	41%
Place de « l'apparition gênante de publicités » dans les désavantages perçus de la consommation illégale	-	en 4 <sup>ème</sup> position	3 <sup>ème</sup>	2 <sup>ème</sup>
<b>Actions menées</b>				
Installation d'un antivirus payant	44%	51%	38%	38%
Maîtrise de la situation en cas d'infection	86%	90%	82%	85%
Installation d'un bloqueur de publicités	59%	66%	63%	68%
<b>Impact sur la consommation illégale</b>				
Ont diminué ou arrêté leur consommation illégale		91%	69%	57%

  Tendances positives / négatives de la cible vs les autres.



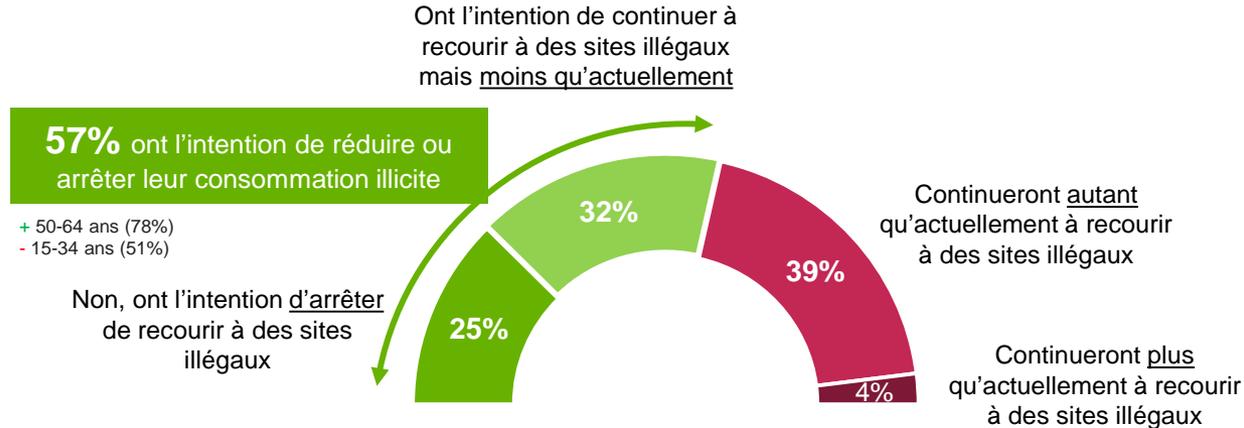
## 4.3 – Les internautes se projettent vers une consommation plus légale.



# INTENTION DE CONTINUER À RECOURIR À DES SITES ILLEGAUX POUR CONSOMMER DES PRODUITS CULTURELS

- Plus de la moitié des consommateurs illicites envisagent de revoir ce type de consommation à la baisse à l'avenir.
- Un quart déclarent même avoir l'intention d'y mettre fin.

Base : Consommateurs illégaux - 798 ind.



Q - Dans les prochains mois, avez-vous l'intention de continuer à recourir à des sites ILLEGAUX pour consommer des biens culturels ?



# INTENTION DE CONTINUER À RECOURIR À DES SITES ILLEGAUX SELON LES PRATIQUES ET L'EXPÉRIENCE DE PRÉJUDICES

- Les internautes aux pratiques illicites les plus intenses sont les moins décidés à freiner leur consommation.
- Cette intention de réduire les usages illicites semble décorrélée de la confrontation à un risque.

Base : Consommateurs illégaux - 798 ind.

	Rappel Ensemble Illicites	Illicites occasionnels	Illicites réguliers	Illicites ayant subi des préjudices
<b>TOTAL ont l'intention de réduire ou arrêter leur consommation illicite</b>	<b>57%</b>	<b>79%</b>	<b>46%</b>	<b>52%</b>
Ont l'intention d' <u>arrêter</u> de recourir à des sites illégaux	25%	46%	14%	24%
Ont l'intention de continuer à recourir à des sites illégaux mais <u>moins qu'actuellement</u>	32%	33%	32%	28%
Continueront <u>autant</u> qu'actuellement à recourir à des sites illégaux	<b>39%</b>	<b>19%</b>	<b>49%</b>	<b>41%</b>
Continueront <u>plus</u> qu'actuellement à recourir à des sites illégaux	4%	2%	5%	6%

Q - Dans les prochains mois, avez-vous l'intention de continuer à recourir à des sites ILLEGAUX pour consommer des biens culturels ?

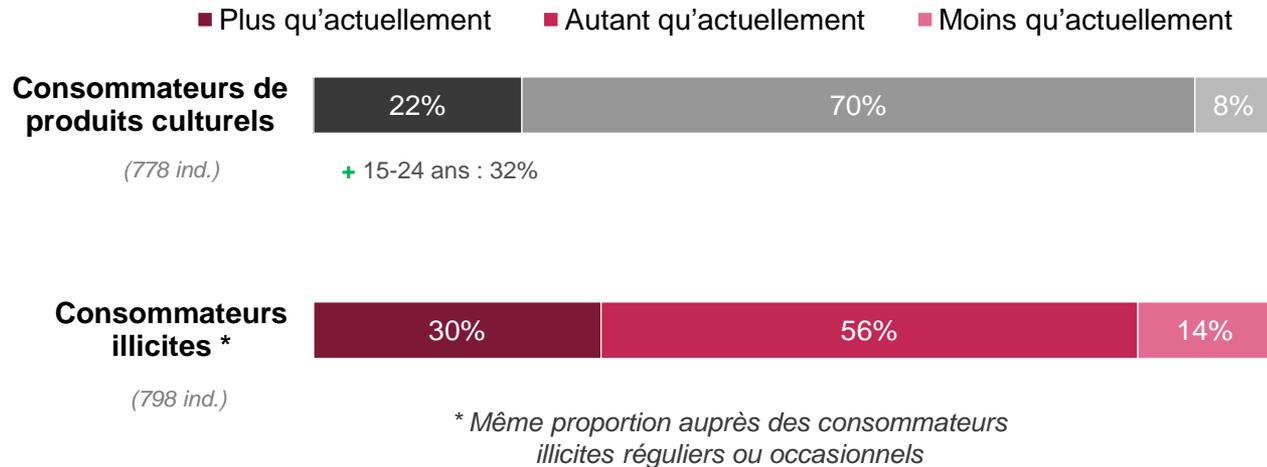


# EVOLUTION ENVISAGÉE DE SA CONSOMMATION DE PRODUITS CULTURELS SUR DES SITES LEGAUX

- Dans le futur, ils sont 30% à envisager diminuer leurs pratiques illégales au profit de sites légaux.

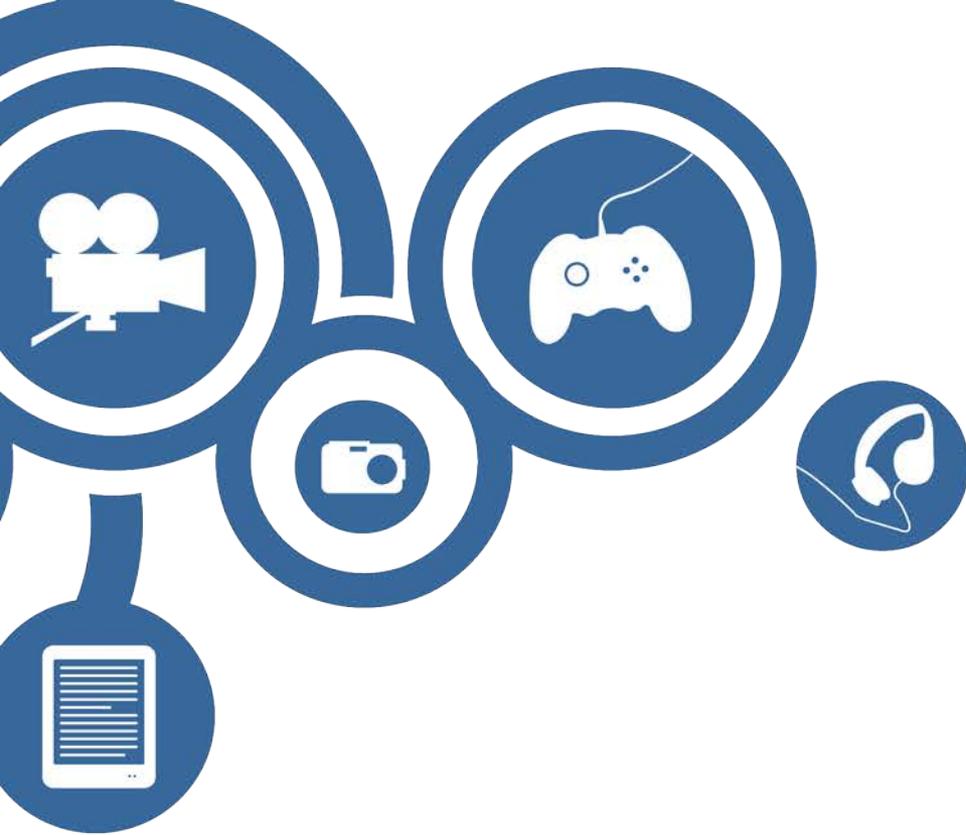
Base : Consommateurs de produits culturels - 778 ind.

## Intention de consommer des produits culturels via des sites LEGAUX...



+ / - : écart significativement supérieur / inférieur à 95% à l'ensemble des internautes

Q - Et dans les prochains mois, pour consommer des produits culturels, avez-vous l'intention de recourir à des sites LEGAUX...



## 5 – CONCLUSIONS



## CONCLUSION (1/4)

### Des risques sont fréquemment subis sur Internet, les consommateurs illicites s'avérant les plus exposés

La plupart des internautes interrogés dans le cadre de l'étude quantitative menée ont déjà été confrontés à des désagréments sur Internet. Ainsi ils sont **83 % à déclarer avoir déjà subi des « nuisances »** sur Internet telles que publicités intempestives, l'affichage de faux messages alarmants ou encore l'augmentation importante de courriers indésirables.

Les « **préjudices** » étudiés comme la perte d'argent ou le fait d'avoir été victime d'une arnaque sont moins fréquents mais ont néanmoins concerné 41 % d'entre eux.

**Les nuisances** touchent à un niveau élevé l'ensemble des profils et de manière plus accentuée encore les profils illicites. Les **préjudices**, aux conséquences plus graves, avec souvent perte financière pour l'utilisateur, concernent eux davantage **deux profils d'internautes** :

- les **anciens consommateurs illicites** déclarent le plus avoir subi ce type de risques (60 %). Il semblerait donc que l'exposition à des préjudices ait eu un impact sur leurs pratiques, les incitant à se tourner vers l'offre légale.
- à l'opposé, en dépit d'une forte exposition aux préjudices (51 % contre 41 % en moyenne), les **consommateurs illicites réguliers** n'ont pas renoncé à ces pratiques : une aversion au risque moins importante pourrait expliquer la poursuite de leurs usages illicites malgré leur confrontation à ces dangers. Ou peut-être considèrent-ils ces préjudices potentiels comme le prix à payer d'une consommation gratuite ?



## CONCLUSION (2/4)

### Une consommation illicite perçue comme plus risquée

Dans les perceptions des internautes, **la notion de risque est toujours présente dès lors que l'on navigue sur Internet** (niveau de risque évalué à 5,3/10).

Toutefois, **les usagers estiment que le risque de subir un préjudice** (vol, arnaque, virus etc.) **est nettement plus présent sur les sites illicites par rapport aux sites légaux** (niveau de risque de 7,3/10 en moyenne, contre 4,3/10).

La perception du **risque varie cependant selon les profils, les consommateurs illicites réguliers se montrant de manière générale les moins sensibles à ce danger**, comparativement aux autres sous-populations. Ils évaluent ainsi le risque sur les sites illicites un peu moins fortement que le reste de l'échantillon (6,6 sur 10, contre 7,3 en moyenne sur ces sites et 7,7 pour les consommateurs toujours licites). De même, ils citent moins la volonté d'être en conformité avec la loi (41 %) et la crainte des virus (42 %) comme leviers d'incitation à consommer légalement en comparaison avec les autres sous-populations et en particulier les consommateurs licites.



## CONCLUSION (3/4)

### L'offre légale apparaît comme une « valeur sûre »

Les risques associés à une consommation illicite constituent un frein important à ce type de pratique puisque **70 % des consommateurs illicites actuels et anciens déclarent avoir diminué ou arrêté leur consommation illicite de biens culturels pour se protéger d'éventuels risques en ligne** (69 % des illicites actuels occasionnels et 57 % des réguliers).

Ce coup de frein aux pratiques illicites semble efficace pour limiter son exposition aux risques en ligne, puisque 70 % de ceux qui ont arrêté ou diminué leur consommation illicite déclarent rencontrer moins ou plus du tout de problèmes de ce type.

Au final, si **83 % des consommateurs illicites actuels ou anciens ont modifié leurs pratiques face aux risques en ligne**, on observe des comportements différents selon le profil :

- les **anciens illicites** (53 %) et les **illicites occasionnels** dans une moindre mesure (40 %) **se tournent majoritairement vers l'offre légale** ;
- les **illicites réguliers** sont un quart (**26 %**) à **augmenter leur consommation légale** pour éviter ces risques, mais se démarquent également par la recherche de modes d'accès illicites alternatifs, tels que le *streaming* (13 % d'entre eux).

**L'offre légale** apparaît tant aux consommateurs licites qu'illicites comme une « valeur sûre », moins exposée aux risques (virus, arnaques, mais aussi risques légaux) et offrant également une bonne expérience utilisateur (qualité des œuvres, contenus conformes aux attentes).



## CONCLUSION (4/4)

### Les leviers d'incitation à la consommation licite diffèrent selon les profils

Les trois grands profils qui ont actuellement ou ont eu par le passé des pratiques illicites montrent des comportements et attitudes différents face aux risques présents sur les sites non autorisés :

- les **anciens illicites**, davantage confrontés à des préjudices (arnaques, vol de coordonnées bancaires etc.), se sont, en réaction à ces mauvaises expériences, massivement tournés vers l'offre légale. Prudents, ils ont aussi investi, plus que les autres sous-populations, dans d'autres outils de protection tels qu'un antivirus payant ou un bloqueur de publicités.
- à l'inverse, les **consommateurs illicites réguliers**, presque autant exposés, se montrent moins sensibles au risque de subir des préjudices sur les sites illicites, mais plus gênés par les nuisances qui y dégradent leur expérience utilisateur. Les publicités notamment constituent pour eux un inconvénient majeur de la consommation illégale, auquel ils tentent de remédier par l'installation de bloqueurs de publicité.
- les **consommateurs illicites occasionnels** présentent un comportement intermédiaire par rapport aux profils précédents : également exposés aux risques et sensibles à ces menaces, ils sont eux aussi à la recherche d'un certain confort impliquant moins de publicités et un produit de meilleure qualité, qu'ils ne semblent pas trouver au sein de l'offre illicite. Ils sont ainsi **79 % parmi les illicites occasionnels à envisager de diminuer ou d'arrêter à l'avenir leur consommation illégale** (contre 46 % pour les illicites réguliers).